

Les Britanniques face à
la Révolution française de 1848

© L'Harmattan, 2000
ISBN : 2-7384-9787-X

Fabrice BENSIMON

Les Britanniques face à
la Révolution française de 1848

Publié avec le concours de l'Université Paris X - Nanterre

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc)
CANADA H2Y 1K9

L'Harmattan Hongrie
Hargita u 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Collection L'Aire Anglophone

dirigée par Serge Ricard

Cette collection entend s'ouvrir aux multiples domaines d'un vaste champ d'investigation, caractérisé par la connexion idiome-culture, auquel les spécialistes formés en langues, civilisations et littératures dites "anglo-saxonnes" donnent sa spécificité. Il s'agira, d'une part, de mieux faire connaître des axes de recherche novateurs en études britanniques, américaines et canadiennes et, d'autre part, de répondre à l'intérêt croissant que suscitent les cultures anglophones d'Afrique, d'Asie et d'Océanie — sans oublier le rôle de langue véhiculaire mondiale joué par l'anglais aujourd'hui. A cette fin, les domaines privilégiés seront l'histoire des idées et des mentalités, la sociologie, la science politique, les relations internationales, les littératures de langue anglaise contemporaines, le transculturalisme et l'anglais de spécialité.

Déjà parus

Serge RICARD (dir.), *États-Unis / Mexique : fascinations et répulsions réciproques.*

André BÉZIAT, *Franklin Roosevelt et la France (1939-1945) : la diplomatie de l'entêtement.*

Ada SAVIN, *Les Chicanos aux États-Unis.*

Nathalie CARON, *Thomas Paine contre l'imposture des prêtres.*

André VIOLA, *J.M. Coetzee, romancier sud-africain.*

Joanny MOULIN, *Ted Hughes : la langue rémunérée.*

Serge RICARD (dir.), *États-Unis d'hier, États-Unis d'aujourd'hui. Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Martin.*

Marie-Claude FELTES-STRIGLER, *La nation navajo : tradition et développement.*

Claude GAMBLIN, *L'immigration française en Grande-Bretagne (1789-1815).*

Jocelyne MOREAU-ZANELLI, *Gallipolis. Histoire d'un mirage américain au XVIIIe siècle.*

Claude GAMBLIN, *Immigration française en Grande-Bretagne 1789-1815.*

Normes

Pour les références aux débats parlementaires, selon les conventions indiquées par Goulven Guilcher¹, on précisera, dans l'ordre :

1. N° du volume
2. Chambre (HC ou HL)
3. *Deb* désigne *Hansard*
4. N° de série
5. Date de la séance
6. Numéro de la colonne

Ainsi, la référence : « 82. HC *Deb.* 3s. 30 juil. 1845, col. 1223-4 » se lira : débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 3^e série, volume 82, 30 juillet 1845, colonnes 1223-1224.

¹ Goulven GUILCHER, « Guide des papiers parlementaires britanniques au XIX^e siècle », *Revue française de civilisation britannique*, vol I, n° 1, octobre 1980, p. 34.

Introduction

« La folie de 1848 n'a pas renversé notre Trône »¹ : c'est ainsi que, à l'instar de l'historien whig T. B. Macaulay, les élites britanniques se réjouissaient du sort de la Grande-Bretagne au cours de ce qu'on a appelé alors « l'année des révolutions », puis, bien plus tard, le « printemps des peuples ». Sur le fond, cette assertion est incontestable : nul bouleversement n'affecta les îles Britanniques pendant les révolutions de 1848. Le Cabinet Russell resta en place, et aucun ministre ne démissionna. Les institutions ne furent pas transformées. Les rues ne furent guère le théâtre de combats sanglants : pas une barricade ne fut érigée, tout au plus quelques « émeutes » isolées furent-elles réprimées. Pourquoi donc, alors, s'interroger sur une tranche d'histoire aussi réduite dans un pays sur lequel les événements du continent ne semblent pas avoir eu d'effet particulier ?

C'est que, si la stabilité du régime fut préservée, le pouvoir fut tout de même confronté à une large contestation. Les chartistes et les nationalistes irlandais menaient, depuis des années, le combat pour leurs objectifs respectifs. Avec la révolution de Février 1848, ils reçurent du continent une forte impulsion. En effet, si la Grande-Bretagne ne connut pas de révolution, les événements européens ne la laissèrent pas indifférente, loin de là. Préoccupations diplomatiques et intérieures des dirigeants, réactions des différentes classes sociales, des différentes nations d'un royaume moins uni qu'on ne le prétendait à Londres, réactions des groupes politiques, des intellectuels, de la population dans son ensemble – voilà autant de sujets d'interrogation et d'étude, tant ces réactions furent nombreuses, intenses, passionnées.

On peut s'interroger, en premier lieu, sur les réactions de l'Etat, des pouvoirs publics, des personnalités qui occupaient des postes de responsabilité dans l'administration du royaume. A la suite de la Révolution française de 1789, l'Angleterre et la France furent en guerre pendant plus de vingt ans, jusqu'à la défaite totale et définitive de Napoléon. Entre la fin du conflit en 1815 et 1848, plus de trente années s'écoulèrent. Eu égard aux conflits qui avaient jalonné le XVIII^e siècle, c'était beaucoup, et l'on se réjouissait en Angleterre de cette paix durable ; c'était pourtant peu, si l'on tenait compte de l'âpreté des guerres napoléoniennes et de la façon dont elles avaient alors marqué les esprits. A l'exception du couple royal, ceux qui exerçaient le pouvoir en 1848 avaient connu en tant qu'adultes, voire en tant que jeunes hommes politiques, le conflit avec la France, ou du moins son issue. Au vu de l'histoire franco-britannique du demi-siècle qui précéda 1848, le renversement du gouvernement et du Trône dans l'un des deux pays ne pouvait laisser indifférents les dirigeants de l'autre. On pourra ainsi se demander si la réaction britannique tint plutôt de craintes traditionnelles, ou si Londres adopta, face à une situation nouvelle, des raisonnements et des comportements inédits. Il

¹ Thomas Babington MACAULAY, in Joachim Heyward Siddons, dit STOCQUELER, *The Life of Field Marshal the Duke of Wellington*, Londres : Ingram and Cooke, 1852-53, vol. II, p. 243.

conviendra d'analyser précisément la chronologie des réactions, de mesurer si l'attitude générale de la Grande-Bretagne évolue ou si elle est figée, au cours des quatre mois qui séparent les journées de Février de celles de Juin. Les différentes composantes du pouvoir britannique (Cour, Cabinet, *Foreign Office*, Parlement) n'étaient pas unanimes, et l'étude de leurs réactions respectives constitue un premier angle d'approche du sujet. On s'efforcera, en particulier, de mettre en rapport les réactions du pouvoir avec celles de la population, qu'elles influencent. Il conviendra aussi d'analyser la façon dont réagissent les différentes forces politiques présentes au Parlement. On cherchera ainsi à voir si la réaction des Britanniques face à la révolution est unique, ou si elle prend des formes divergentes, à l'image de la diversité des courants de la vie politique anglaise.

Pour cela, il faut étudier la nature de la réaction populaire. On sait que la Révolution de 1789 avait provoqué en Grande-Bretagne des réactions contrastées, vives, conflictuelles, depuis la sympathie active des plus radicaux jusqu'à l'hostilité du pouvoir et des classes dirigeantes. Quoique d'une ampleur et d'un effet bien moindres, les événements de 1848 suscitèrent aussi des réactions dans la population du Royaume-Uni. Les problèmes étaient autres que ceux posés par la grande Révolution. Les héritiers des Jacobins anglais étaient, en quelque sorte, les chartistes, dont les revendications étaient démocratiques, mais dont les préoccupations étaient aussi celles d'un âge nouveau. C'était l'ère industrielle, avec des villes en pleine croissance, une classe laborieuse dont la formation était déjà bien avancée, et qui commençait à lutter indépendamment de la bourgeoisie radicale dont elle était traditionnellement l'alliée. Le mouvement des chartistes, un peu ralenti depuis la pétition de 1842, reprit de la vigueur avec l'instauration en France du suffrage universel qu'ils appelaient de leurs vœux et la proclamation du « droit au travail » qui semblait correspondre à leurs aspirations. On s'interrogera sur le regard que portaient les chartistes sur les événements français, sur les valeurs affichées par la Seconde République, et sur les mesures qu'elle adopta.

La réaction à la révolution fut particulièrement forte dans une Irlande qui, au milieu du XIX^e siècle, faisait partie intégrante du Royaume-Uni. L'histoire, la société, l'économie, les rapports politiques, étaient autant de clivages majeurs entre les deux îles, clivages qu'aggravait la famine qui sévissait depuis deux ans. Et le rapport entretenu par l'Irlande avec la France était particulier, fort éloigné de la tension franco-britannique. L'étude détaillée de la réaction irlandaise à la révolution de 1848 pourrait constituer, à elle seule, l'objet d'un ouvrage. On en tracera seulement les contours, en s'intéressant plus particulièrement à trois aspects : d'une part, la place de la question irlandaise dans les relations diplomatiques franco-britanniques ; d'autre part, l'influence de la France en Irlande, en particulier sur le mouvement nationaliste ; enfin, la question irlandaise comme talon d'Achille de la stabilité et de la confiance des classes dirigeantes britanniques en 1848.

Enfin, si les approches qu'on vient d'évoquer envisagent tous les problèmes soulevés par l'onde de choc, c'est-à-dire la façon dont les Britanniques réagissent à la révolution, il convient aussi de s'intéresser à la manière dont ils l'observent, la considèrent, la jugent. Les réactions de l'Etat britannique ont déjà été étudiées ; le chartisme, la situation de l'Irlande et le mouvement pour l'abrogation de l'Acte d'Union ont aussi déjà fait l'objet de plusieurs travaux, quoique pas spécifiquement

en relation avec la France. Mais le problème de l'image, de la représentation de la révolution française a, lui, été peu abordé². On articulera l'étude de cette image autour de plusieurs questions. D'abord, on peut s'interroger sur son intensité, se demander si l'intérêt suscité est superficiel ou profond, passager ou durable. On cherchera à savoir comment la révolution française de 1848 a été perçue par les intellectuels britanniques, et si elle a affecté la pensée de certains d'entre eux de façon durable. On pourra aussi mesurer la façon dont la presse se fait l'écho de cet intérêt. Ensuite, il conviendra d'analyser les domaines, les événements, les hommes, les symboles sur lesquels se porte ce regard. Des stéréotypes se manifestent au travers des appréciations portées sur les Français, et il serait judicieux d'apprécier dans quelle mesure les événements de 1848 les réduisent ou les amplifient, voire d'apprécier ce qu'ils traduisent sur les Britanniques eux-mêmes. Enfin, de même qu'on se demandait s'il y avait une ou plusieurs *réactions* du peuple britannique, on s'interrogera sur la multiplicité des *points de vue* britanniques, et donc des images de la révolution française de 1848 dans la conscience victorienne.

Ce champ est vaste. La chute de la monarchie de Juillet est saluée de façon quasi unanime. Le moyen par lequel ce renversement s'est produit, une révolution, suscite un enthousiasme bien moins partagé. Dans les milieux conservateurs, la révolution est vue comme l'œuvre de la « populace ». On la compare en permanence à celle de 1789 : on rapproche, à l'aide d'analogies parfois alambiquées, les hommes, les épisodes, les symboles, les institutions, les valeurs des deux révolutions. Février 1848 donne aussi lieu à un certain nombre de tentatives d'explications. Libéraux, radicaux, et chartistes s'accordent à dire que les abus de la monarchie de Juillet en sont à l'origine. Mais les plus conservateurs ont d'autres explications : la disparition, suite à la Révolution de 1789, de la grande propriété foncière, la centralisation de l'Etat héritée de Louis XIV et de Napoléon, et surtout l'irrégulation et l'immoralité extrêmes qui prévalent en France. Sans foi, le Français est sous l'emprise de passions qui s'exercent sans contrainte. En outre, quand il lui reste un peu de religion, il est papiste.

En revanche, la République ne suscite guère de polémiques violentes en Grande-Bretagne. Lamartine et le Gouvernement provisoire y ont même leurs admirateurs inconditionnels. Si l'on refuse fermement le suffrage universel pour la Grande-Bretagne, on est presque prêt à l'accepter pour la France. Par contre, ce que les élites vilipendent le plus, c'est l'aspiration à l'égalité. Le droit au travail, l'organisation du travail, le socialisme français sont largement débattus outre-Manche. Ce sont en effet des tentatives de réponse à un problème que connaît l'Angleterre : la situation des classes laborieuses urbaines. A l'image de Robert Owen, certains sont

² Cette remarque ne s'applique pas seulement à 1848, mais aux relations bilatérales dans leur ensemble. Keith Robbins remarque ainsi : « most of the existent literature on bilateral relationships has been written from the standpoint of diplomatic history [...] Books which purport to deal with 'Franco-British relations' are normally only concerned with the content of the official exchanges. Studies of the cultural contacts between the two countries are equally self-contained and rarely seek to place such links in a broader context. There is, therefore, plenty of scope for further work which seeks to bring out systematically the connection between perception on the one hand and policy on the other. The only problem is that it is difficult to do. » Keith ROBBINS, « Images of the Foreigner in Nineteenth and Twentieth Century Britain : Some Initial Reflections », *RANAM*, n°25, 1995, p. 2.

enthousiasmés par les doctrines et les mesures françaises, et se rendent parfois à Paris. D'autres, plus nombreux parmi les publicistes et les pamphlétaires, fustigent l'aspiration à l'égalité, présentée comme une dangereuse utopie, ou comme la simple expression de l'envie. L'inégalité est nécessaire, le socialisme est impossible, et s'il était possible, il serait néfaste, car il gommerait les différences placées entre les hommes par Dame Nature ou par Dieu. Les ateliers nationaux mis en place par la République pour donner du travail aux sans-emploi sont des havres d'oisiveté et de fainéantise. Quant aux sectes socialistes, elles rassemblent des hommes qui ne respectent rien, et sont assoiffés de violence et de sang, ainsi que le montrera l'insurrection de Juin. On a là, en condensé, l'opinion bourgeoise anglaise de 1848.

Face à la révolution, les raisonnements étayés cédèrent souvent la place aux clichés. Les images toutes faites sur les Français étaient anciennes outre-Manche. En 1848, certains de ces stéréotypes s'exprimèrent largement. La plupart d'entre eux étaient dépréciatifs : les Français sont versatiles, inconstants, légers. Cela explique qu'ils changent en permanence de régime politique. Ils sont par ailleurs immoraux, et n'accordent guère d'importance à la religion. La révolution les montre fort violents. Surtout, ils sont orgueilleux, et leur vanité les mène à d'irrésistibles tentations expansionnistes. Cette conviction fut à l'origine d'une peur de l'invasion au début de l'année 1848, et la révolution raviva, brièvement, cette crainte. Quelques stéréotypes embellissants venaient parfois nuancer un tableau dans l'ensemble fort négatif : les Français sont courageux, ainsi que l'ont montré les journées de Février. Ils sont intelligents (c'était la conviction de Mill ou de Bagehot), sociables, et ils ont le sens du plaisir. On verra cependant comment l'ensemble des stéréotypes britanniques sur les Français témoignait de la façon dont les Victoriens se considéraient eux-mêmes. Le « caractère français » était, à sa manière, le miroir des espoirs et des peurs que les élites britanniques nourrissaient pour leur propre peuple.

L'iconographie, en particulier à l'image satirique, trouvera ici une place privilégiée. La caricature illustre à sa manière l'ensemble des points de vue et des réactions. En 1848, les caricatures ne circulaient plus sous la forme de feuilles indépendantes, comme à l'époque de « l'âge d'or ». Elles étaient largement diffusées par le biais de la presse satirique, en particulier de *Punch*. Tous les périodiques satiriques reprenaient, à leur manière, quelques idées essentielles. Lors de la peur de l'invasion de janvier 1848, *Punch* ridiculisa les Français. Avec Février, les caricaturistes s'en donnèrent à cœur joie contre Louis-Philippe. Mais quand, en mars, d'autres révolutions éclatèrent sur le continent, ils s'employèrent surtout à glorifier la stabilité britannique : la Grande-Bretagne n'était pas ébranlée, tandis que les régimes des autres pays d'Europe vacillaient. À leur manière, les caricaturistes approuvèrent les décisions du pouvoir, en soutenant, par exemple, l'*Alien Act* censé permettre le renvoi des propagandistes républicains venus de France. Ils fustigèrent aussi l'organisation du travail, les ateliers nationaux, les théories socialistes, et, les républicains rouges de l'insurrection de Juin. La caricature anglaise de 1848 était policée dans sa forme et dans son langage ; elle fut ferme dans son message anti-révolutionnaire.

Enfin, on s'attardera sur la façon dont l'historiographie victorienne a jugé 1848. Le thème de la stabilité nationale par opposition aux tumultes continentaux, notamment français, fut repris à l'envi par l'ensemble des chroniqueurs. Pourquoi la

Grande-Bretagne a-t-elle été indemne des déferlements révolutionnaires ? Macaulay donna forme à l'explication qui devait avoir cours pendant plusieurs décennies. La principale raison de cette stabilité, expliquait-il, fut que l'Angleterre a effectué à la fin du XVII^e siècle une « révolution conservatrice ». Au cours des décennies suivantes, cette interprétation sera reprise dans les encyclopédies, les manuels d'histoire, les cours dans les universités, entre autres. Comme l'ensemble de ce que les classes dirigeantes victoriennes exprimèrent face à la révolution française de 1848, cette conception traduisait bien leur idée de la Grande-Bretagne : libérale, loyale, dominatrice, fière de ses traditions et respectueuse de ses clivages sociaux, avec ses classes laborieuses déférentes et ses élites éclairées.

De quels matériaux dispose-t-on ? Pour l'étude des réactions de l'Etat, on utilisera essentiellement la correspondance diplomatique, telle qu'elle a été dépouillée et étudiée par les historiens de la diplomatie. On aura aussi recours à la correspondance ou à des journaux privés d'hommes de pouvoir. L'étude du chartisme et du mouvement nationaliste irlandais conduira à l'exploitation de nombreux témoignages consignés dans des documents à caractère personnel, lettres, recueils de souvenirs, journaux privés, ainsi que celle de la presse. L'analyse des positions et attitudes des différentes forces politiques renvoie aux débats parlementaires, ainsi qu'à des articles et correspondances.

L'analyse d'une image, de la perception britannique de la France révolutionnaire de 1848 se heurte cependant à plusieurs difficultés. En premier lieu, nul ne saurait prétendre, un siècle et demi plus tard, pouvoir reconstituer cette image avec exactitude. Toute représentation est composite, hétérogène, multiforme. Pour notre période, elle englobe les innombrables articles de presse, les résolutions des assemblées chartistes, les lettres, les discours, les débats, les brochures, les livres, les sermons, etc., aux opinions diverses et parfois fort contradictoires. Elle comprend également les différentes représentations picturales : illustrations de reportage et caricatures de la presse satirique. Le recul, s'il aide à la synthèse, ôte aussi d'importants moyens d'étude. Il gomme notamment toute la représentation de la révolution française dans les couches de l'Angleterre victorienne qui ne peuvent ni ne veulent publier d'article ou de brochure, et dont les opinions sont inévitablement retranscrites par d'autres, quand elles le sont. Observant rétrospectivement le point de vue britannique sur les événements, on est condamné à faire une impasse partielle sur l'opinion publique : la culture orale, la culture populaire nous échappent, et comme tous les ouvrages historiques, le nôtre privilégie le point de vue des lettrés.

Le contraste est donc saisissant, entre l'abondance des documents écrits, dont les auteurs sont presque tous des membres des couches aisées ou cultivées de la société victorienne, et la rareté, voire l'absence de sources non-écrites. De plus, les rares sources « orales » disponibles se composent, en général, de propos d'hommes qui étaient en mesure, s'ils le souhaitaient, de coucher par écrit leurs opinions pour les diffuser : par exemple, des députés dont les interventions sont disponibles. Il n'est guère difficile de reconstituer, cent cinquante ans plus tard, le point de vue de l'homme politique ou de l'intellectuel. Quand ceux-ci prennent la plume, c'est le plus souvent pour être publiés. S'ils écrivent sous le sceau du secret diplomatique, le

secret est aujourd'hui levé depuis longtemps et l'on peut lire la quasi-totalité de leur correspondance. S'ils adressent à un parent ou à un ami un courrier qui exprime plus précisément qu'un article leurs certitudes, leurs sentiments ou leurs doutes, il n'est alors pas rare qu'on dispose de cette lettre, publiée par la suite. S'ils s'expriment en public, alors nous connaissons leurs propos, retranscrits plus ou moins fidèlement dans les procès-verbaux de débats parlementaires, voire, pour les discours, sous la forme de brochures. Même quand ils parlent en privé, ce qu'ils disent est parfois connu, par les remarques consignées par tel ou tel auditeur, dans une lettre ou dans un journal privé.

Il est infiniment plus délicat de reconstituer l'opinion publique, ou plutôt les opinions publiques. Les propos tenus lors de réunions enflammées n'ont que très rarement été consignés par écrit. Ceux de l'homme de la rue ont à jamais disparu. Les lettres, les éventuels journaux privés des anonymes sont souvent perdus, ou sont inaccessibles. Des sentiments profonds de la marchande des quatre saisons londonienne, du tisserand de Manchester, du petit paysan irlandais, du soldat, de l'artisan, du cocher ou de la domestique, on ne sait que peu de choses. Tout au plus dispose-t-on de quelques appréciations quantitatives (le nombre de lecteurs d'un organe chartiste, de signataires d'une pétition, de participants à un rassemblement, de gardes spéciaux enrôlés par le pouvoir, etc.) ou qualitatives (l'ambiance d'une manifestation, les propos applaudis, les slogans criés par la foule, etc.), mais tout cela constitue bien peu, en fin de compte. De l'opinion, on ignore l'essentiel, sinon par procuration : on peut lire les journaux qu'achetaient les Victoriens, les adresses que certains d'entre eux élaboraient dans les assemblées. On peut connaître la vie et les idées des dirigeants politiques qu'ils choisissaient, ou, le plus souvent, étaient forcés d'accepter - seul un homme adulte sur six votait, soit moins d'un million de personnes dans un pays qui en comptait alors vingt. Mais il est impossible de connaître avec précision ce que pensait, disait, entendait, voyait, l'homme, la femme du peuple en 1848. Cette situation limite sérieusement la valeur de toute reconstitution de l'image, et requiert donc prudence et discernement dans le jugement. Aussi cherchera-t-on, dans un premier temps, à définir la nature, la fiabilité, la diffusion des documents écrits dont on dispose. La diversité de ces sources écrites permet de pallier en partie la rareté des témoignages sur les propos de l'homme de la rue. On présentera en détail la nature de ces sources dans l'introduction de la troisième partie. Disons simplement que la presse quotidienne, les hebdomadaires radicaux ou chartistes, les revues, les journaux satiriques ou illustrés, fournissent à eux seuls une grande quantité de matériaux. Dans le cadre des documents à diffusion publique, s'y ajoutent les nombreuses brochures qui paraissent immédiatement, ou au cours des mois qui suivent, et qui traitent de la révolution en France, ou de son effet sur la Grande-Bretagne, ainsi que les livres de souvenirs, les mémoires, etc. Enfin, les nombreux textes à usage privé, lettres et journaux, viennent enrichir ce fonds initial. Ainsi pourra-t-on chercher à dresser un tableau aussi complet que possible de l'image que se font les Britanniques de la révolution française de 1848, tout en restant conscient des inévitables limites d'une telle entreprise.

Au cours de ce travail, de nombreux parents, amis et collègues m'ont apporté une aide précieuse. A tous, j'adresse ici mes remerciements. Je remercie également

les personnels de la Bibliothèque Nationale, de la British Library, de la Colindale Newspaper Library, du Department of Prints and Drawings du British Museum. Enfin, je salue ici la mémoire de Roland Marx, qui dirigea cette étude avec une chaleur et une disponibilité sans faille.

Première partie : Aspects diplomatiques

La réaction de l'Etat britannique face à la révolution française de 1848 est importante à plusieurs titres. D'une part, la politique définie par le Cabinet à l'issue des journées de Février est décisive dans l'évolution de la situation politique générale de l'Europe. On est à une époque où la Grande-Bretagne joue un rôle-clé dans les relations internationales. Aucune coalition sérieuse ne peut s'organiser sans la volonté britannique. Or la révolution française est d'emblée un événement particulièrement inquiétant pour les cours européennes, où les souvenirs de la Révolution de 1789 et des guerres napoléoniennes sont encore bien vivaces. Les différents pays d'Europe centrale souhaitent adopter telle ou telle politique, mais c'est la réaction de Londres qui donnera le la de la partition jouée par le « concert des nations ».

D'autre part, la réaction du Cabinet compte aussi pour l'intérieur. Qu'ils soient radicaux ou conservateurs, contestataires ou loyaux envers la Couronne, les habitants du Royaume-Uni regardent vers la France en révolution. L'attitude du pouvoir est essentielle dans la formation de leur propre point de vue. Bien d'autres éléments concourent à l'élaboration du regard porté par les Britanniques sur la France : leur propre orientation politique, ainsi que les divers stéréotypes qui ont cours sur les Français. Mais ces choix politiques et ces stéréotypes sont eux-mêmes influencés par la politique adoptée par le Cabinet. C'est dire l'importance, dans l'évolution générale de l'opinion publique britannique, des choix du pouvoir. Comment celui-ci réagit-il ? Assimile-t-il 1848 à 1789 ? Quelle attitude adopte-t-il par rapport au Gouvernement provisoire qui se met en place à Paris à l'issue des journées de Février ? Comment juge-t-il les propos sur le droit au travail du nouveau pouvoir ? Comment intervient-il par rapport aux autres puissances européennes ?

Répondre à ces questions implique qu'on évoque le contexte général des relations franco-britanniques : la situation des deux nations à la veille de 1848, ainsi que l'héritage, les structures, les acteurs de leurs rapports. Ensuite, on pourra étudier l'évolution de ces relations au cours de la révolution et des premiers mois de la Seconde République.

Chapitre premier : Les relations franco-britanniques à la veille de 1848 : l'héritage

A) Le souvenir d'une épidémie révolutionnaire ; le partage des rôles du Congrès de Vienne

Sans retracer la longue et tumultueuse histoire des relations franco-britanniques, il est nécessaire de remonter à la Révolution de 1789 et aux guerres napoléoniennes pour comprendre quels étaient les souvenirs, le vécu des élites britanniques. En effet, presque tous ceux qui dirigeaient la politique, la diplomatie, l'économie, la société britanniques en 1848 avaient vécu au moins la fin des guerres avec la France en 1815, et souvent tout ou partie de la révolution et de l'Empire. Et par bien des aspects, c'étaient les décisions du Congrès de Vienne qui régissaient les relations entre les différentes puissances européennes au milieu du siècle.

La période 1793-1815 avait été une succession presque ininterrompue d'affrontements entre la France et la Grande-Bretagne. Cette longue guerre entre les deux nations avait eu ceci de particulier qu'en plus de son âpreté, elle avait pour la première fois un aspect social et politique bien marqué, notamment à ses débuts. Pour l'Angleterre, il s'était d'abord agi d'endiguer une révolution qui menaçait de s'étendre et qui rencontrait des partisans convaincus sur le sol britannique même ; puis, on avait surtout fait pièce à la volonté de conquête d'un puissant voisin européen, dont les succès dépassaient ceux de Louis XIV. Les débuts de la Révolution française avaient pourtant d'abord été accueillis favorablement en Grande-Bretagne : les Bourbons y étaient peu estimés, et l'Ancien Régime français apparaissait aux Britanniques comme particulièrement arriéré et bigot. Cette sympathie n'allait pas sans une certaine condescendance : la France avait « un siècle de retard sur les chemins de la liberté ouverts par l'Angleterre »¹. Très tôt, cependant (dès 1790), un courant s'était constitué qui s'opposait à la Révolution française, et dont Edmund Burke était le maître à penser. A ce courant répondait un mouvement de « Jacobins » anglais, enthousiasmés par les bouleversements en France, et qui s'appuyaient sur la lame de fond créée par ces événements pour réclamer une réforme parlementaire en Grande-Bretagne. *Rights of Man* de Paine (1790), qui eut un succès considérable, répondait au texte contre-révolutionnaire de Burke, *Reflections on the Revolution in France*. Après la chute de la monarchie, les massacres de septembre 1792, puis l'exécution de Louis XVI, ce courant jacobin fut réprimé, mais il continua d'exister clandestinement jusqu'à la fin du siècle. La guerre qui commença en 1793 acheva de couper les républicains anglais francophiles du gros de la population. Cette guerre avait, pour la Grande-Bretagne,

¹ François CROUZET, *De la Supériorité de l'Angleterre sur la France*, Paris Perrin, 1985, p. 225.

deux objectifs avoués : d'une part, lutter contre le progrès des conceptions révolutionnaires françaises, républicaines, démocratiques, et anticléricales ; d'autre part, empêcher la France, notamment sous Napoléon, de conquérir le continent. Au cours de cette période, si l'histoire a retenu que l'Angleterre sortit victorieuse et asséna le coup de grâce à l'Empire, il convient de rappeler qu'elle le fit au prix de difficultés considérables et de crises douloureuses. Pendant des années, l'Angleterre fut réduite au rôle de spectatrice des conquêtes françaises sur le continent, et au cours du blocus continental (1806-1813), le royaume « sembla être à deux doigts de sa perte »². Cette période devait donc profondément et durablement affecter la puissance et, plus encore sans doute, les consciences britanniques. Le « danger français » avait été une réalité tangible pour ceux qui vécurent cette époque.

Après les défaites françaises de 1814 et 1815, les puissances victorieuses entreprirent de redéfinir la physionomie politique de l'Europe. La Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse continuaient à tenir compte d'une France qui semblait toujours être une puissance potentiellement dangereuse car elle avait l'avantage de l'unité nationale et d'une forte tradition militaire. Cette alliance des quatre nations victorieuses de Napoléon, concrétisée à Vienne, allait être complétée en 1818 par l'intégration de la France, dans une quintuple alliance. L'Europe comptait donc, et c'est encore le cas pour la période étudiée, cinq grandes puissances, aux forces et aux faiblesses très différentes. Le Congrès de Vienne devait définir les prérogatives des unes et des autres ; on parvint en particulier à flanquer la France de voisins puissants, capables de réfréner ses éventuelles velléités expansionnistes. Ainsi était mis sur pied un certain équilibre, chaque puissance ne pouvant agir seule, mais ayant besoin de l'appui des autres, ou du moins de leur bienveillante passivité. Cet équilibre devait en fait garantir une paix relative pour presque quarante ans, jusqu'à la guerre de Crimée. Résultat des aspirations et craintes des classes dirigeantes des nations les plus puissantes, il avait aussi pour objet de contenir les aspirations nationales de peuples opprimés. Les Belges étaient placés sous la domination hollandaise, les Italiens sous celle de l'Autriche, les Finlandais, les Norvégiens et les Polonais étaient sous tutelle étrangère. L'Allemagne restait morcelée en trente-huit Etats, malgré les aspirations à l'unité des nationalistes.

La Grande-Bretagne était globalement satisfaite du Congrès de Vienne. Elle récupérait de nombreuses possessions coloniales : Ceylan, l'île Maurice, Trinidad, Tobago, Sainte Lucie, Malte, Heligoland, le Cap, et un protectorat sur les îles Ioniennes. L'Angleterre avait assis sa maîtrise sur les mers et les océans ; elle avait « dépouillé la France des régions (Belgique et Rhénanie) qui lui eussent assuré une croissance économique rapide »³. De surcroît, la paix permettait une reprise du commerce international dans les meilleures conditions. Si les guerres napoléoniennes avaient freiné la révolution industrielle en Grande-Bretagne, elles ne l'avaient pas arrêtée, et elles avaient eu des conséquences économiques plus graves encore sur ses rivales, tant et si bien qu'à l'issue de Vienne, « sa maîtrise industrielle

²*Ibid.*, p. 233.

³*Ibid.*, p. 239.

et commerciale était établie pour la plus grande partie du XIX^e siècle »⁴. Longtemps encore, la diplomatie britannique devait continuer à s'appuyer sur les conclusions du Congrès de Vienne. Et si en 1848, par exemple, le secrétaire au *Foreign Office*, Palmerston, considérait que certains aspects du règlement de 1814-1815 étaient dépassés (par exemple, la domination de l'Autriche sur l'Italie), même en 1863, il regardait encore le Traité de Vienne comme la « base des arrangements présents en Europe »⁵.

Les trente années qui suivirent la fin des guerres napoléoniennes ne virent pas de bouleversement majeur sur la scène diplomatique européenne. Une fois Napoléon défait, et les grandes lignes de la paix tracées, chaque puissance suivait ce qui lui paraissait être ses intérêts propres bien compris. Ainsi, lorsqu'en 1820, lors du Congrès de Troppau, les trois puissances les plus conservatrices, l'Autriche, la Prusse et la Russie, signèrent un protocole par lequel elles s'engageaient à se porter assistance en cas de troubles révolutionnaires ou démocratiques dans leurs possessions, la Grande-Bretagne s'en dissocia et refusa de parapher un document qui visait à empêcher tout changement politique, notamment l'établissement de constitutions démocratiques. Le Royaume-Uni n'encourageait pas pour autant lesdits mouvements démocratiques sur le continent. Dans toute la période qui suivit, il continua à mener une politique empirique, qui consistait à n'oeuvrer qu'à ce qui pouvait directement servir ses intérêts de puissance commerciale. Doté d'un système politique différent de celui de ses alliés, sans favoriser les mouvements démocratiques, il refusait le plus souvent de s'associer à leur répression. Ceux qui devaient mener la diplomatie britannique avant Palmerston (Castlereagh, Canning, Wellington) allaient s'en tenir à ces « sages » principes.

Palmerston avait commencé sa carrière politique fort jeune. Après des études à l'université d'Edimbourg, alors plus cotée que les universités anglaises, et à Cambridge, il s'était lancé en politique, devenant député à vingt-trois ans, en 1807. Il avait été ministre à vingt-cinq ans, dans des gouvernements tory, en particulier comme secrétaire d'Etat à la guerre pendant l'affrontement avec Napoléon. C'était un poste de second plan, puisque le chef du *War Office* était le Secrétaire à la guerre et aux colonies ; mais Palmerston se frottait ainsi directement aux problèmes de politique étrangère. Il devait quitter les Tories lors de sa démission du Cabinet de Wellington en 1828. Quand survint la révolution de 1830 en France, Wellington, alors Premier ministre, avait espéré que les événements parisiens effraieraient les électeurs britanniques - pour l'essentiel propriétaires terriens ou grandes fortunes bourgeoises - et aideraient ainsi son gouvernement qui résistait à toute réforme du suffrage. C'était un mauvais calcul : les Whigs revinrent au pouvoir, avec Palmerston aux Affaires étrangères. Palmerston avait encore une expérience limitée de celles-ci, mais parlait couramment le français, qui était alors la langue de la diplomatie. Enfant, il avait voyagé en Italie ; et, en France, le 10 août 1792, il avait,

⁴*Ibid.*, p. 239.

⁵Muriel E. CHAMBERLAIN, *British Foreign Policy in the Age of Palmerston*, Londres : Longman, 1988, p. 7.

avec sa famille, échappé de peu aux révolutionnaires⁶. Comme secrétaire au *Foreign Office* (1830-1841, 1846-1851) puis comme Premier ministre (1855-1865), il allait élaborer la politique étrangère britannique pendant près de trente ans. Malgré la diversité des problèmes rencontrés par la puissance britannique au cours de toute cette période, quelques lignes directrices de la politique étrangère de Palmerston peuvent être dégagées.

Le souci premier de Palmerston était la défense des intérêts des classes dirigeantes britanniques à l'étranger. En Europe ou ailleurs dans le monde (guerre de l'opium en Chine, opposition à l'influence russe en Inde, etc.), c'étaient les intérêts commerciaux, plus que toute autre considération politique, philosophique ou morale, qui primaient. Dans ce cadre, Palmerston pouvait approuver tel ou tel mouvement démocratique ou national (par exemple, la chute des Bourbons en 1830 et leur remplacement par les Orléans, ou encore les soulèvements en Grèce, en 1843 et 1862). Mais là encore, le soutien aux uns ou aux autres était le moyen de faire valoir un parti, un courant qui serait plus favorable aux intérêts britanniques. Comprendre la politique de Palmerston implique donc de mesurer quelle était la place de la Grande-Bretagne dans le « concert des nations » à cette époque. Puissance de premier plan, conservatrice sur le plan social, son système politique, moins archaïque que celui de ses principaux alliés et rivaux, en faisait un peu une force à part. De plus, sa puissance commerciale, sa maîtrise des mers et des océans, son insularité la conduisaient à ne recourir à l'usage de la force qu'en dernier ressort. Quand la diplomatie, l'or, la dissuasion pouvaient la dispenser de la guerre, Palmerston ne s'en portait que mieux. Mais ce n'est pas ce qu'il laissait paraître : dans sa deuxième période aux Affaires étrangères (1846-1851), Palmerston était vu comme un boute-feu par toute la diplomatie européenne. Il intervenait dans toutes les cours d'Europe, et dans nombre de conflits quand d'autres que lui se seraient tenus à l'écart. Parmi ceux qui lui reprochaient en permanence son interventionnisme, son immixtion dans tant d'intrigues de palais sur le continent, il y avait Victoria (et, derrière elle, Albert) mais aussi d'autres ministres, le Parlement, les radicaux, etc. Ce côté « belliqueux et cynique »⁷ devait s'accroître par la suite. Enfin, à une époque où la diplomatie était en bonne partie secrète et se réglait dans l'intimité des cabinets, des bureaux, des salons, Palmerston, l'un des premiers, avait compris l'importance de l'appui de l'opinion publique dans la mise en oeuvre d'une politique étrangère. Il popularisait les problèmes diplomatiques, faisait un large usage de la presse, s'appuyant sur le patriotisme britannique. Et il devait devenir une figure assez populaire, étant parfois perçu comme le défenseur intransigeant du peuple britannique dans son ensemble. L'heure venue, il saurait s'appuyer sur cette popularité à des fins de politique intérieure. On verra plus loin ce qu'il en était réellement en 1848.

⁶ Sur la jeunesse de Palmerston, voir notamment Muriel E CHAMBERLAIN, *Lord Palmerston*, Cardiff : GPC Books, 1987, pp. 8-32.

⁷ Douglas JOHNSON, « Les Ententes Cordiales », pp 303-313 in François BEDARIDA, Douglas JOHNSON, François CROUZET (eds.), *De Guillaume le Conquérant au marché commun*, Paris : Albin Michel, 1979, p 305.

En août 1841, le gouvernement whig tombe, et Palmerston quitte les Affaires étrangères pour cinq années. Il est alors déjà considéré comme un diplomate brillant. Son départ des affaires ouvre cependant une phase un peu nouvelle, tout au moins dans la relation avec la France.

B) Une entente cordiale à éclipses

La révolution de 1830 avait donné à la France un régime politique semblable à celui de la Grande-Bretagne. Auparavant, la Grande-Bretagne avait connu plusieurs vagues d'agitation en faveur d'un élargissement du suffrage, en particulier entre 1816 et 1819, puis après l'adoption du *Catholic Emancipation Bill*, en 1829. Mais cette contestation était retombée quand survinrent les Trois Glorieuses de juillet 1830. L'historiographie britannique traditionnelle présente le *Reform Bill* comme indépendant des événements du continent, et comme le premier aboutissement d'une maturation démocratique qui va se prolonger tout au long du XIX^e siècle. Cependant, Elie Halévy insiste, lui, sur l'importance de la révolution de 1830 pour son adoption :

*Et le fait demeure qu'il n'y aurait probablement pas eu de Reform Bill dans les années qui ont suivi le décès de Georges IV, qu'il n'y aurait en tout cas pas eu de mesure dont l'audace puisse être comparée avec le projet de loi de Grey, s'il n'y avait eu la Révolution française de Juillet.*⁸

En fait, la vérité semble plus proche de l'interprétation classique anglaise : les conditions sociales et politiques objectives étaient déjà réunies en Grande-Bretagne pour une réforme électorale ; tout au plus la révolution de Juillet fut-elle le coup de pouce qui rendit son report impossible. Le soulèvement des campagnes anglaises en 1830-1831 joua un rôle décisif dans le recul des élites foncières. Paradoxalement au vu de la violence des Trois Glorieuses, mais logiquement au vu du développement social des deux pays, l'aboutissement de la révolution de Juillet en France était moins accompli que celui de la réforme électorale en Grande-Bretagne. La France avait certes changé de dynastie mais, des 30 millions d'habitants, seuls 160 000 privilégiés pouvaient voter aux élections à la Chambre ; au Royaume-Uni, c'étaient 800 000 des 25 millions d'habitants qui en avaient le droit. Cependant, les événements avaient rapproché les pouvoirs : la France vivait alors sous le régime du « Roi bourgeois », soutenu par les banquiers, dans le cadre d'un régime qui avait au moins les apparences de la monarchie constitutionnelle. Cette similitude des deux régimes et leur différence avec les régimes politiques des autres puissances du continent devaient contribuer au rapprochement. En 1834, déjà, Palmerston pouvait se targuer, quand sa politique étrangère était critiquée, d'avoir été l'artisan d'une *French Alliance*⁹ (« entente cordiale »). Le rapprochement diplomatique serait pourtant long et chaotique. En effet, les intérêts français et britanniques étaient souvent concurrents. Ainsi, au Proche Orient, cette rivalité se traduisit en 1840-41

⁸ Elie HALEVY, « English Public Opinion and the French Revolutions of the Nineteenth Century », pp 51-60 in Alfred COVILLE et Harold TEMPERLEY (ed.), *Studies in Anglo-French History*, Cambridge : Cambridge University Press, 1935, pp. 53-54.

⁹ Herbert C.F. BELL, *Lord Palmerston*, Londres : Longmans and Green, 1936, vol I, p. 110.

par une crise dont beaucoup pensèrent qu'elle allait se transformer en une guerre qui opposerait, entre autres, la France et l'Angleterre.

Avec le retour au pouvoir des Tories, en 1841, l'embellie diplomatique devait cependant connaître de nouveaux développements. Aberdeen, le ministre des Affaires étrangères de Peel, était d'un tempérament moins agressif que Palmerston. Du côté français, Guizot avait remplacé Thiers comme chef du gouvernement et était aussi plus conciliant que celui-ci, cherchant à éviter que la France ne fasse cavalier seul sur la scène européenne. Des relations amicales et favorables à de nombreux compromis devaient se nouer entre les deux hommes, et se doubler de relations amicales entre les deux familles régnantes. Une des filles de Louis-Philippe avait épousé le roi des Belges, Léopold, qui était l'oncle et le mentor de Victoria, sur le trône depuis 1837. Surtout, en 1843, Victoria était venue en France, accompagnée d'Albert. Avec le recul, l'événement peut paraître anecdotique, mais il avait en fait une signification réelle. D'abord, parce que Victoria gardait un rôle politique, en particulier en matière de relations internationales. Ensuite, parce qu'une telle visite avait nécessairement un sens très politique (c'était la première fois qu'un souverain anglais se rendait sur le sol français depuis Henri VIII). Enfin, parce qu'elle marquait la première reconnaissance véritable de la monarchie de Juillet par une des puissances européennes (pour les autres, le « Roi des Français » continuait d'être l'usurpateur du trône des Bourbons). Victoria rencontra Louis-Philippe au Château d'Eu ; il y eut une visite de Louis-Philippe en Angleterre peu après, et une nouvelle visite de Victoria à Eu en 1845. Les deux cours et les deux diplomaties menaient alors des discussions de plus en plus soutenues sur ce qui devait devenir l'affaire des Mariages espagnols.

Même avant que cette affaire éclate, la nouvelle entente cordiale avait connu plusieurs éclipses. Le terme même d'« entente cordiale » est sans doute abusif pour la période (c'était d'ailleurs la traduction française d'une expression d'Aberdeen moins forte : « *a cordial good understanding* »¹⁰). Des frictions régulières se produisaient au sujet du commerce d'esclaves, que la Grande-Bretagne avait interdit depuis 1807, suivie en cela par le congrès de Vienne en 1815, commerce auquel elle faisait la guerre, pourchassant les bateaux qui continuaient à s'y livrer. Elle cherchait à associer à sa politique d'autres puissances, comme la France (qui ne devait abolir l'esclavage qu'en 1848, quinze ans après l'Angleterre). Mais l'Angleterre avait échoué à faire en sorte que Paris ratifie un nouveau traité à ce sujet, en 1842.

En 1844, survint l'affaire de Tahiti. Britanniques et Français cherchaient à prendre pied dans l'île. Les premiers s'appuyaient sur l'influence des missionnaires de la *London Missionary Society*, dont l'un, George Pritchard, avait été nommé consul britannique. La reine avait à deux occasions fait savoir que la Grande-Bretagne souhaitait établir un protectorat sur l'île. En juillet 1844, parvint à Londres la nouvelle que les Français avaient arrêté et expulsé Pritchard, établissant un protectorat sur Tahiti. Peel fit un discours vigoureux à la Chambre des communes ; de part et d'autre, la tension monta. La chanson « Les Anglais ne régneront jamais

¹⁰Cf. A. B. CUNNINGHAM, « Peel, Aberdeen, and the entente cordiale », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, vol. XXX, n°82, novembre 1957, pp 189-206.

sur la France » fut bissée à quatre reprises à l'Opéra de Paris ; et quand cela fut connu à Londres, le chauvinisme en fut exacerbé. Mi-août, la *London Missionary Society* tint un meeting dans un Exeter Hall plein à craquer ; on y parla de guerre avec la France. Le nationalisme se doublait de bigoterie, comme en témoigne ce passage du journal intime de Lord Ashley, futur comte de Shaftesbury¹¹ :

*On ne peut être plus meurtri et indigné que je ne le suis à propos des agressions françaises à Tahiti. Un peuple pacifique et sans défense ; un Etat qui présente le seul modèle chrétien au monde, mis sous le joug de sauvages et d'Européens puissants, et ravagé par le sang versé, la dévastation, la débauche et le crime. Dieu a donné la régénération de notre peuple comme un triomphe de la Croix ; c'était une chose qui n'a pas de parallèle dans l'histoire de l'Evangile. Les missionnaires l'ont fait chrétien ; ils l'ont fait anglais pour ce qui est des lois et de la constitution. Sous leur administration, Tahiti avait, par la grâce de Dieu, tout sauf la puissance et le commerce [...] Quelle attitude répugnante et lâche de la part de la Grande-Bretagne, que de se tenir là et de ne pas lever le petit doigt pour défendre ce don miséricordieux de la Providence ! Plaise à Dieu que le peuple tahitien résiste et triomphe de cette imposture et de cette violence.*¹²

Dans les enjeux au coeur des relations franco-britanniques, l'importance de Tahiti était minime. Et il faut voir, dans les mots de Lord Ashley, sa bigoterie plus que l'expression de la situation politique créée par l'incident, qui fut vite oublié. Guizot fit ses excuses ; Louis-Philippe indemnisa Pritchard, et l'on n'en parla plus¹³. Toujours en 1844, un autre incident se produisit autour de Tanger, chacun des deux pays envoyant une flottille, sans que cela porte à conséquence. En revanche, l'affaire des Mariages espagnols devait être plus lourde d'implications.

L'affaire est un peu complexe, mais elle illustre bien comment, au milieu du XIX^e siècle, à l'époque de l'amour romantique, la politique étrangère se faisait encore par les unions des familles de souverains. Déjà, sous Louis XIV, puis sous Napoléon, des tentatives d'alliances matrimoniales entre la France et l'Espagne avaient préoccupé l'Angleterre, qui voyait d'un fort mauvais oeil cette union de deux puissances continentales. Dans les années 1840, la main de la jeune reine d'Espagne, Isabelle, et celle de sa soeur cadette, étaient en jeu. Louis-Philippe souhaitait dans un premier temps que l'un de ses fils épouse Isabelle, qui avait six ans en 1836, quand le problème avait commencé à se poser. La Grande-Bretagne, opposée à cette union, avait souhaité, dans un premier temps, qu'Isabelle soit mariée à un prince de la maison Saxe-Cobourg (un cousin d'Albert, qui serait favorable à la

¹¹ Anthony Ashley Cooper, 7ème comte de Shaftesbury (1801-1885) : un des principaux réformateurs dans les domaines social et industriel. Député à partir de 1826, il s'opposa au *Reform Bill* de 1832. Mais il fut favorable au *Catholic Emancipation Act* de 1829, et à l'abrogation des lois sur les grains. A partir de 1833, il dirigea aux Communes le mouvement pour la législation sur les usines. Il fut l'instigateur du *Ten Hours Bill*, qui limitait la durée du travail dans les usines du textile. Il fut aussi à l'origine du *Mines Act* de 1842, qui excluait de l'emploi dans les mines les enfants de moins de 10 ans. Il fut un des membres du General Board of Health (1848-1854) Enfin, Lord Ashley était le leader du mouvement évangélique au sein de l'Eglise d'Angleterre.

¹² *Diary*, 4 octobre 1844. Edwin HODDER, *The Life and Work of the Seven Earl of Shaftesbury*, K.G., Londres : Cassel, 1890, vol. II, p. 16. Cité in John SAVILLE, 1848. *The British State and the Chartist Movement*, p. 53.

¹³ Donald READ, *Peel and the Victorians*, Londres : Basil Blackwell, 1987, p. 152.

Grande-Bretagne). Cette solution ne satisfaisait bien sûr pas la France. Début 1846, après la deuxième visite de Victoria à Eu, sous Aberdeen donc, un compromis avait été esquissé. Isabelle épouserait un de ses cousins espagnols, ce qui tiendrait les Français à l'écart. Et le fils de Louis-Philippe, le Duc de Montpensier, épouserait la soeur d'Isabelle, mais seulement après que celle-ci aurait eu des enfants, ce qui excluait ainsi toute union future entre les deux royaumes. Les discussions en étaient à ce stade quand le gouvernement Peel chuta après avoir fait voter l'abolition des lois sur les grains et fut remplacé par celui du whig Russell, qui prit Palmerston comme chef de la diplomatie.

D'un tempérament autre qu'Aberdeen, et peu au fait de tous les détails des négociations, Palmerston comptait trouver aux Mariages espagnols une issue plus favorable à la Grande-Bretagne. C'est ainsi qu'il exposa à Bulwer, l'ambassadeur de Londres à Madrid, sa philosophie dans cette affaire :

Le choix d'un époux pour la Reine d'un pays indépendant est de toute évidence une question dans laquelle les gouvernements d'autres pays n'ont pas à s'immiscer, à moins qu'il soit probable que le choix se porte sur quelque Prince appartenant de façon si directe à la famille régnante d'un Etat étranger puissant, qu'il serait vraisemblable qu'il lie la politique de son pays d'adoption à la politique de son pays d'origine, d'une façon qui nuirait à l'équilibre des forces et serait dangereux pour les intérêts d'autres Etats.¹⁴

Et Palmerston mentionna en premier sur une liste de prétendants pour la reine d'Espagne... un prince de la maison Saxe-Cobourg (à laquelle Victoria était directement liée), qui avait précisément été écarté au cours des discussions antérieures. La princesse Lieven obtint une copie de cette dépêche qu'elle montra à Guizot, ce qui était, note l'historienne Muriel E. Chamberlain « un acte d'espionnage inutile »¹⁵. En effet, Palmerston ne considérait pas que la dépêche rompait les accords d'Eu, et il en montra une copie à Cottes, le chargé d'affaires français à Londres. Guizot, qui était fortement suspicieux à l'égard de Palmerston, saisit l'occasion pour considérer les accords d'Eu annulés, et il ordonna à son ambassadeur de proposer à la Cour d'Espagne un mariage avec Montpensier. Corrompant la Reine Mère espagnole, la diplomatie française parvint à l'arrangement suivant : Isabelle épouserait son cousin, le vieux Duc de Cadix, réputé impuissant, tandis que sa soeur Luisa épouserait Montpensier. Les Français avaient emporté la partie : si Isabelle, comme c'était à prévoir, n'avait pas d'enfants, ce serait la descendance de Luisa, et donc de Montpensier, qui hériterait de la couronne, ce qui permettait d'envisager raisonnablement, à terme, une union franco-espagnole. Cette affaire coupait court à « l'entente cordiale ». La diplomatie britannique avait été battue, et Victoria s'estimait trompée par Louis-Philippe : il lui avait assuré personnellement, disait-elle, que le mariage de Montpensier attendrait qu'Isabelle ait une descendance. Palmerston lui-même se savait mis en défaut dans cette affaire. Comme il s'en ouvrit à l'un de ses collègues au Cabinet, Clarendon,

¹⁴ Lettre de Palmerston à Henry Bulwer, 19 juillet 1846, Parliamentary Papers lxxix (1847), p. 280.

¹⁵ Muriel E. CHAMBERLAIN, *Lord Palmerston*, Cardiff : GPC Books, 1987, pp. 60-61.

qui était alors *Lord Lieutenant* en Irlande : « Apparemment, Louis-Philippe et Guizot nous ont battus en Espagne. Ils ont eu sur nous l'avantage que l'audace, la décision, et la célérité auront toujours sur la timidité, l'hésitation et le retard. Nous nous sommes laissés intimider par la France [...] »¹⁶.

Pour la petite histoire, les Mariages espagnols n'eurent pas, en fin de compte, les conséquences escomptées de part et d'autre. Isabelle eut des enfants, quoique sans doute pas de son mari, ce qui exclut Montpensier de la succession. Le fils d'Isabelle, Alphonse XII, devait lui succéder en 1870, quoiqu'Isabelle eût été déposée en 1868. Par ailleurs, Louis-Philippe lui-même devait être renversé moins d'un an et demi après les mariages. Mais l'entente cordiale était rompue, et les dix-huit mois qui suivirent furent marqués par de détestables relations entre les deux pouvoirs.

C'était donc la fin de l'entente cordiale qu'avaient scellée Guizot et Aberdeen. Palmerston était à l'origine directe de la rupture de l'alliance, mais les causes de cet échec étaient plus profondes et plus générales. L'entente cordiale était une relation quelque peu inégale, qui jouait en faveur de la France. Sur la plupart des problèmes qui opposaient les deux pays, Guizot invoquait les difficultés intérieures pour obtenir des concessions ou des délais. En même temps, il devait faire face à une Chambre où sa majorité était faible et où l'anglophobie était forte. Ni en France, ni en Angleterre, l'entente cordiale ne bénéficia d'un large soutien, notamment dans la population. « Il fut pratiquement impossible pour Guizot de transformer l'hostilité envers l'Angleterre en enthousiasme pour l'entente, et Aberdeen n'essaya pas même de tirer le public anglais de son indifférence à l'égard des affaires étrangères »¹⁷, note Roger Bullen, historien de cette première « entente ». Par ailleurs, la rivalité entre les diplomates des deux pays ne faiblit pas. Lors de son ministère, Palmerston avait encouragé les diplomates anglais à contrecarrer leurs homologues français, et Aberdeen n'y changea rien. Fin 1845, l'entente reposait surtout sur l'amitié personnelle et la confiance réciproque de Guizot et d'Aberdeen. En toute logique, le remplacement d'Aberdeen conduisit à la fin de l'entente. Pour Palmerston, il n'était pas question de lui sacrifier les intérêts britanniques. Les Mariages espagnols furent l'affaire à travers laquelle l'approche différente de Palmerston et son intransigeance se manifestèrent très vite.

Après la rupture, les relations se dégradèrent rapidement. Par exemple, fin novembre 1846, Palmerston avait été jugé si peu respectueux de Louis-Philippe que celui-ci réprimanda Normanby, l'ambassadeur britannique à Paris, devant une large assistance, et menaça de rappeler l'ambassadeur français à Londres. Entre Guizot et Palmerston, la tension était plus vive encore, chacun souhaitant le renversement de l'autre. Palmerston et Normanby envisageaient dans leur correspondance les remplaçants possibles pour Guizot. Celui-ci n'était pas en reste, et maintenait le contact avec des Tories britanniques.

¹⁶ Lettre de Palmerston à Clarendon 10 septembre 1846, in Clarendon Papers (Bodleian Library, Oxford), C524, citée in H.R. WILLIAMS, *British Policy towards France, 24 February - 27 June 1848*, Ph. D. dissertation, University of Chicago, 1963, p. 12.

¹⁷ Roger BULLEN, *Palmerston, Guizot and the Collapse of the Entente Cordiale*, Londres : University of London, The Athlone Press, 1974, p. 335.

C) L'Europe à la veille de 1848 et les tensions franco-britanniques

Sur la scène internationale, la rupture entre la France et la Grande-Bretagne convenait plutôt bien à l'Autriche, à la Prusse et à la Russie. Dès novembre 1846, l'Autriche annexait Cracovie, entité politique indépendante en vertu du Traité de Vienne. A la suite d'un soulèvement récent, Cracovie, qui était un centre d'agitation démocratique, avait été occupée par les Autrichiens à titre « temporaire ». Le caractère dès lors permanent de l'occupation était annoncé dans un protocole ratifié par l'Autriche, la Prusse et la Russie. Ces trois cours savaient que le différend entre les deux Etats libéraux du continent rendait invraisemblable toute protestation réelle. De façon générale, la Grande-Bretagne et la France devaient s'opposer sur la plupart des problèmes qu'allait rencontrer la diplomatie européenne entre l'affaire des Mariages espagnols et la chute de la monarchie de Juillet. Les deux pays continuèrent à coopérer sur certaines questions, comme celle du Portugal, et en Amérique du Sud, au sujet de la guerre entre l'Argentine et l'Uruguay qui perturbait le commerce sur le Rio de la Plata. Mais les foyers de tension entre Paris et Londres étaient nombreux.

En Suisse, les sept cantons catholiques s'étaient constitués en une ligue, le Sonderbund, en s'opposant à la constitution fédérale. La Diète suisse, dominée par les douze cantons protestants, demandait la dissolution du Sonderbund. Le conflit portait sur les pouvoirs du gouvernement fédéral et sur le statut de l'ordre des jésuites. La tension était telle qu'une guerre civile ne pouvait être exclue. Les Cours du Nord (comme on surnommait alors la Russie, la Prusse et l'Autriche) étaient favorables aux cantons catholiques, tandis que la Grande-Bretagne soutenait la Diète Fédérale, d'esprit plus libéral. Guizot soutint le point de vue de Metternich, le chancelier autrichien, en faveur d'une intervention de soutien aux catholiques. Le problème se régla finalement sur le terrain, sans intervention extérieure, les forces de la Diète écrasant le Sonderbund. L'issue était favorable aux choix de Palmerston, mais la Grande-Bretagne s'était retrouvée isolée face aux quatre autres puissances.

Guizot, de plus en plus conservateur à l'intérieur comme à l'extérieur, remonta même dans l'estime du Tsar Nicolas, qui refusa d'obtempérer quand Palmerston lui demanda de condamner les Mariages espagnols. Cette orientation française devait se traduire par des tensions accrues dans la Méditerranée. A Athènes, la France, soutenue par la Russie, et la Grande-Bretagne s'opposaient violemment : la France soutenait le roitelet en place, tandis que Palmerston appuyait l'opposition libérale et réformatrice. Au Portugal aussi, la Grande-Bretagne soutenait le parti libéral, la France, le parti conservateur.

Enfin et surtout, la question italienne revenait au premier plan. L'Italie, qui n'était pas unie, aspirait à remettre en cause les accords du Congrès de Vienne qui la brimaient, la plaçant en partie sous la domination de l'Autriche. Comme la Suisse, la Grèce, l'Espagne et le Portugal, l'Italie était un terrain de bataille entre forces libérales et forces conservatrices, mais sa situation en faisait un enjeu de plus grande envergure. Palmerston soutenait les réformes libérales du pape Pie IX, élu en juillet 1846, et auquel s'opposait l'Autriche. Le pape était alors à la tête des Etats du Vatican, au centre de l'Italie. Guizot devait pour sa part faire le grand écart. S'il

voulait s'assurer la bienveillance de l'Autriche au sujet des Mariages espagnols, il devait agir de concert avec elle pour ce qui était le souci premier de Vienne : la péninsule italienne. C'est ce qu'il faisait secrètement, en demandant à son représentant à Rome d'agir avec l'Autriche. En même temps, face à l'opposition en France, Guizot n'osait pas apparaître dans le camp conservateur à la fois en Suisse et en Italie, et il soutenait officiellement le pape. Palmerston était tout à fait conscient du double jeu de Guizot, mais n'était pas en mesure de peser sur l'évolution de la situation au Vatican, où la Grande-Bretagne n'avait pas de représentation permanente. C'était le sens de l'envoi d'un chargé de mission, George Elliot, 2ème comte de Minto, qui était un vieil ami de Palmerston. La mission de Minto comportait une étape à Berne, où le comte plaida auprès des libéraux suisses pour la prudence et la temporisation, quoique son intervention rencontrât la plus grande suspicion de la part des puissances conservatrices. A Rome, la mission de Minto avait, selon Muriel E. Chamberlain, trois objectifs pratiques. D'abord, il fallait aider les souverains italiens, notamment le pape, à entreprendre des réformes, pour éviter que la rue ne les impose de façon violente. Ensuite, Minto devait demander au pape de retirer de Suisse les jésuites, le temps que la situation s'apaise. Enfin, même si ce n'en était pas le volet officiel le plus important, il fallait convaincre le pape d'user de son influence pour calmer la situation en Irlande. Quand, en novembre 1847, Minto parvint à Rome et rencontra le pape, leurs entretiens furent significatifs de toutes les ambiguïtés de la diplomatie britannique. En effet, dans un premier temps, Minto parla principalement de l'Irlande : lui et Clarendon pensaient que Pie IX, s'il était correctement informé de la situation, enjoindrait au clergé irlandais d'user de son pouvoir pour maintenir l'ordre plutôt que pour attiser les conflits : « Que nous ne nous opposons pas aux mesures qu'il pourrait prendre pour protéger sa propre religion, mais qu'il devrait décourager les harangues rebelles et séditeuses des prêtres. Il devrait sentir que nous sommes ses amis¹⁸. »

Puissance réformatrice dans certaines régions du continent, la Grande-Bretagne défendait le *statu quo* ailleurs, en particulier dans son pré carré. Minto était encore à Rome quand la révolte sicilienne éclata en janvier 1848 (la Sicile faisait partie d'un royaume dont Naples était le centre). Palmerston craignait alors que l'Autriche n'intervienne pour endiguer le développement du mouvement réformateur en Italie. Par exemple, il n'était pas exclu que, de concert avec la France, l'Autriche organise une manifestation qui forcerait le pape à fuir Rome. Cela ne devait finalement pas se produire : Guizot et Louis-Philippe étaient confrontés à une opposition d'une vigueur croissante en France même, et la Chambre des députés avait contraint Guizot à faire marche arrière sur son alliance avec l'Autriche. Guizot savait ne pas pouvoir combattre sur tous les fronts, et ce n'étaient alors plus ses manoeuvres en Italie, mais son pouvoir lui-même qui était en cause. Tout au long de la période qui avait précédé, cependant, la Grande-Bretagne s'était trouvée confrontée à une alliance d'un type nouveau, celle de la France avec les puissances conservatrices. Et cette situation devait expliquer par bien des aspects la satisfaction de Palmerston

¹⁸ Russell à Minto, 27 octobre 1847. Cité in John PREST, *Lord John Russell*, Londres : Macmillan, 1972, p. 272.

face au renversement de Guizot et de la monarchie de Juillet. Elle expliquait aussi que la peur d'une invasion française reprenne de la vigueur en Angleterre.

D) La peur de l'invasion

Cette peur britannique d'une invasion française n'était pas nouvelle. Elle avait atteint un paroxysme pendant les guerres napoléoniennes, avec des fondements bien réels. Mais par la suite, de nombreuses « peurs de l'invasion » (*invasion scares*) n'eurent pas toujours les mêmes justifications dans la réalité. On étudiera plus loin la panique qui se produisit au tout début de l'année 1848 ; on se contentera pour l'instant de voir ce qu'il en fut dans les milieux officiels.

Avec le développement de la marine à vapeur, naquit une légère incertitude sur la maîtrise traditionnelle des mers par l'Angleterre. Ainsi, en mai 1844 (en pleine entente cordiale, donc), le Prince de Joinville, qui était le fils de Louis-Philippe et occupait un poste élevé dans le commandement de la marine française, publia une brochure anonyme intitulée *Note sur l'état des forces navales de France*, en s'appuyant sur les inconnues créées par l'évolution technique de la marine. L'argumentation de Joinville était que la France pouvait largement compenser l'infériorité notoire de sa flotte par rapport à la flotte britannique grâce aux bateaux à vapeur : ceux-ci permettaient de franchir rapidement le bras de mer qui séparait les deux pays. Si Napoléon avait disposé de quelques *steamers*, il aurait pu débarquer 15 000 à 20 000 hommes sur le sol britannique en 1805, argumentait Joinville. Il ajoutait :

*Ma pensée bien arrêtée est qu'il nous est possible de soutenir la guerre contre quelque puissance que ce soit, fût-ce l'Angleterre, et que, rétablissant une sorte d'égalité par l'emploi judicieux de nos ressources, nous pouvons, sinon remporter d'éclatants succès, au moins marcher sûrement vers notre but, qui doit être de maintenir à la France le rang qui lui appartient.[...] Notre marine à vapeur aurait alors deux théâtres d'action bien distincts : la Manche d'abord, où nos ports pourraient abriter une force considérable, qui, sortant à la faveur de la nuit, braverait les croisières les plus nombreuses et les plus serrées. Rien n'empêcherait cette force de se réunir avant le jour sur tel point convenu des côtes britanniques, et là elle agirait impunément. [...]*¹⁹

Le document, qui eut plusieurs traductions en anglais, « fit grandement sensation en Grande-Bretagne, et les réactions de la presse frisèrent l'hystérie »²⁰. Guizot et Louis-Philippe s'empressèrent de nier toute origine officielle de la brochure. En fait, Joinville avait surtout fait un plaidoyer *pro domo*, cherchant à convaincre l'opinion publique de l'intérêt qu'il y aurait à augmenter le budget alloué à la marine française.

¹⁹ François - Ferdinand - Philippe - Louis - Marie d'Orléans, prince de JOINVILLE, *Essais sur la marine française, 1839-1852. Note sur l'état naval des forces de la France*, Paris : Amyot, 1853, pp. 174-176.

²⁰ John SAVILLE, *op. cit.*, p. 54.

Dans les années qui suivirent, le thème de l'invasion française grâce à la marine à vapeur devint un serpent de mer. Par exemple, en 1845, Palmerston, qui était dans l'opposition et ne voyait pas d'un bon oeil l'entente cordiale avec la France, expliquait à la Chambre des communes :

Monsieur, comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer à une autre occasion, la France a maintenant une armée permanente de 340 000 hommes, totalement équipés, y compris une grande force de cavalerie et d'artillerie, et, en outre, un million de gardes nationaux [...] Maintenant, Monsieur, si la France était un pays séparé du nôtre par une barrière infranchissable ; si elle n'avait pas de marine ; ou si la Manche ne pouvait être traversée, je dirais que c'est une question sur laquelle nous n'avons pas à nous inquiéter. Mais tel n'est pas le cas. D'abord, La France a une flotte qui égale la nôtre. Je ne parle pas des vaisseaux qui existent vraiment, mais de la flotte en service et en réserve, deux rapports sous lesquels la flotte de la France vaut celle de notre pays. Mais, encore une fois, la Manche n'est plus une barrière. La navigation à vapeur a fait de ce qui était auparavant infranchissable par une force militaire une simple rivière qu'on traverse par un pont actionné à la vapeur.²¹

Pour Palmerston, le meilleur moyen de garder des relations amicales avec la France était d'être invulnérable, et perçu comme tel. Faute d'obtenir gain de cause, Palmerston devait fréquemment revenir à la charge sur ce problème des « défenses nationales » (*national defences*) au cours des années qui suivirent. Ainsi, après la rupture de l'entente cordiale, Palmerston entreprit souvent Russell pour le convaincre des faiblesses des défenses anglaises et de la nécessité de les pallier. En novembre 1846, il s'adressait à lui pour attirer son attention sur le danger que l'arsenal de Woolwich « puisse être pris par un *coup de main* en trois jours, voire moins, par une force française débarquée sur la côte du Sussex »²². Le 18 décembre 1846, Palmerston soumettait au Cabinet un long mémorandum sur la défense. Il argumentait que les Français, avec une armée de 300 000 hommes, étaient bel et bien en mesure de débarquer 100 000 hommes sur la côte, ou 20 à 30 000 en une seule nuit, et concluait : « avec nos moyens actuels, il serait impossible pour nous de les empêcher de fondre sur Londres en quelques jours »²³. Palmerston n'était pas seul à penser ainsi. Minto, le Lord du Sceau privé (*Lord of the Privy Seal*), écrivait ainsi à Russell dont il était le beau-père : « Je ne vois rien qui empêcherait la France de débarquer une armée en Angleterre et d'occuper Londres en moins de deux mois, si elle en avait envie²⁴. » On notera que même chez ceux qui craignaient une invasion, la notion de faiblesse des défenses anglaises était variable (à la mesure des

²¹ 82. HC Deb. 3s. 30 juil. 1845, col. 1223-4.

²² Palmerston à Russell, 5 novembre 1846, G.P. GOOCH (ed.), *The Later Correspondence of Lord John Russell*, Londres . Longmans and Green, 1925, vol. I, pp. 240-242.

²³ Memorandum du 18 décembre 1846, publié in William Henry BULWER LYTTON, *The Life of Henry John Temple, Viscount Palmerston*, Londres . R. Bentley, 1871, vol. III, pp. 390-402, et cité ici in M.S. PARTRIDGE, « The Russell Cabinet and National Defence, 1846-1852 », *History*, n° 72, 1987, p. 238.

²⁴ Lord Minto à Russell, 12 décembre 1846, Russell Papers, Public Record Office 30/22/5F ff 165-6, cité in M. S. PARTRIDGE, *ibid.* p. 238.

délais donnés aux forces françaises pour soumettre Londres). Mais au sein même du Cabinet, ces opinions ne rencontrèrent pas de soutien : le danger français paraissait bien lointain à la plupart des ministres. En revanche, l'impopularité d'une hausse des impôts destinée à renforcer les défenses et mettre sur pied une milice paraissait, elle, toute proche. Le chancelier de l'Échiquier écrivait ainsi :

*Le problème sur lequel il faut trancher maintenant est la présentation d'un projet de loi sur la milice, et je ne vois pas de raison de changer mon opinion, selon laquelle il sera mieux de reporter cette question après des élections générales. J'ai la conviction que ce sera très impopulaire aux yeux de la classe de gens dont nous tirons notre soutien aux élections.*²⁵

Les propositions de Palmerston restèrent donc lettre morte, même s'il ne se départait pas de son point de vue : « Le gouvernement n'aura pas accompli son devoir tant qu'il n'aura pas organisé, et, dans une certaine mesure, entraîné [...] une force de réserve de 100 000 hommes capable d'être sur pied en une semaine ou dix jours pour soutenir l'armée régulière et coopérer avec elle.²⁶ » En avril 1847, Palmerston entreprit à nouveau de dresser un sombre tableau de ce qui se passerait si la Grande-Bretagne se trouvait en guerre avec la France. Il adressa à Russell un nouveau mémorandum au sujet de la défense nationale. Ce texte fournit, outre les classiques arguments militaires en faveur d'un renforcement des défenses anglaises, des arguments politiques :

*Il n'y a pas à présent, de la part du gouvernement français, de souhait délibéré de guerre avec l'Angleterre ; mais l'Angleterre et la France entrent souvent en contact, et souvent en ce qui ressemble à un conflit, sur des questions politiques et commerciales, dans presque chaque région du monde. [...] Le Roi des Français avance en âge ; son règne doit probablement prendre fin avant longtemps, et il pourrait à tout moment être remplacé par une régence ou par un jeune monarque. Dans une telle situation nouvelle, avec de jeunes princes qui brûlent d'impatience de se distinguer dans l'armée et dans la marine, avec des dirigeants du peuple qui aspirent au pouvoir et à la gloire en excitant les passions belliqueuses de la nation, la paix serait toujours moins sûre qu'aujourd'hui ; et la tentation que pourrait avoir la France d'écraser et d'humilier un voisin riche et sans défense, et un vieux rival - cette tentation pourrait soudain devenir irrésistible.*²⁷

De surcroît, pour Palmerston, les circonstances politiques nouvelles pouvaient bien conduire une flotte russe à assister les Français dans une éventuelle tentative de débarquement en Grande-Bretagne²⁸. Là encore, faute de menace perceptible par l'ensemble du Cabinet, rien ne fut fait ni décidé.

Mais fin 1847, début 1848, on assista à une petite panique. Au cours de l'année 1847, Wellington, qui demeurait Commandant en chef des forces armées britanniques et restait immensément populaire, s'était convaincu que Louis-Philippe envisageait une invasion des îles Britanniques. L'Angleterre était, aux yeux de

²⁵ Lettre de Sir Charles Wood à Russell, 21 mars 1847, G.P. GOOCH (ed.), *op. cit.*, vol. I, p. 244.

²⁶ Lettre de Palmerston à Russell, 22 décembre 1846, Russell Papers, PRO 30/22/5G, f. 16, cité in M. S. PARTRIDGE, *ibid.* p. 239.

²⁷ Memorandum de Palmerston à Russell, 10 avril 1847. G. P. GOOCH (ed.), *op. cit.*, vol. I, p. 249.

²⁸ *Ibid.* p. 254.

Wellington comme à ceux de Palmerston, pratiquement sans défense. Le duc s'appuyait en particulier sur l'utilisation des fameux bateaux à vapeur, qu'utilisaient alors déjà des lignes régulières pour relier les deux rives de la Manche en deux heures et demie²⁹. Selon lui, les côtes anglaises étaient un boulevard ouvert à une force française capable de débarquer rapidement grâce aux steamers. Il écrivit à Sir John Burgoyne, Inspecteur Général des Fortifications :

*Je n'ai eu de cesse d'examiner et d'aller en reconnaissance sur toute la côte depuis le North Foreland, en passant par Douvres, Folkestone, Beachy Head, Brighton, Arundel, jusqu'à Selsey Bill, près de Portsmouth. Et je dis que, excepté directement sous le feu du château de Douvres, il n'y a pas un endroit sur la Côte où l'infanterie ne pourrait être débarquée, quelle que soit l'heure de la marée, quel que soit le vent, quel que soit le temps, et d'où un tel corps d'infanterie, ainsi déposé sur le rivage, ne serait pas à plus de huit kilomètres d'une route menant vers l'intérieur du pays, à travers les falaises, qui soit praticable pour le mouvement d'un corps de troupe.*³⁰

Wellington gardait un poids considérable, en particulier pour ce qui touchait au domaine militaire. Il exprima d'abord ces idées en privé, mais quand la lettre à Burgoyne fut publiée, en décembre, ce fut le tollé. Palmerston avait dit après l'affaire des Mariages espagnols, et à propos des affaires suisse et italienne, qu'il ne s'attendait pas à une guerre immédiate, mais fin septembre 1847, il n'excluait pas ce risque, comme on l'a vu, avec la France, la Russie, ou avec les deux³¹. Le prestige de Wellington et le fait que la discussion devenait publique, donnaient à cette idée un autre écho que les lettres et mémorandums successifs de Palmerston. La presse s'était emparée de l'affaire, qui donnait lieu à un vif débat dans le pays. Russell lui-même semblait plus convaincu de l'imminence d'un danger français : « On peut à peine douter que les Français font depuis longtemps des préparatifs en vue d'une guerre navale, et que de tels préparatifs ne peuvent être dirigés contre une autre puissance que l'Angleterre³². » L'opinion de Wellington fut renforcée par celle d'un autre militaire de renom, le général Sir Robert Gardiner. Dans une lettre à Russell, Gardiner décrivait la Grande-Bretagne comme relativement désarmée face à une France dangereuse et hostile³³. Le Cabinet, qui se réunit au moins à quatre reprises pour discuter cette question, fut submergé de plans de défense divers et variés. Palmerston recommanda à nouveau la mise sur pied d'une large force de réserve (la milice) qui puisse être mobilisée dans des délais brefs. Cependant, si Russell et

²⁹ Au cours des nombreux débats qui se tinrent aux XIX^e et XX^e siècle en Angleterre sur l'opportunité de construire un tunnel sous la Manche, des voix se sont toujours élevées (jusque dans les années 1980) pour utiliser l'argument du péril de l'invasion. L'écho que trouvaient ou escomptaient trouver ceux qui faisaient ainsi vibrer la corde nationaliste s'appuyait sur le sentiment que ce qui prémunissait la Grande-Bretagne d'une invasion étrangère était son insularité et sa maîtrise des mers.

³⁰ Lettre de Wellington à John Burgoyne, Inspecteur Général des Fortifications, citée in Richard COBDEN, *The Three Panics*, Londres : Ward, 1862, p. 9.

³¹ Lettre de Palmerston à Clarendon, 23 septembre 1847, rapportée par H.R. WILLIAMS, *op. cit.* p. 50

³² « Confidential memorandum on the national defences », 10 janvier 1848. Spencer WALPOLE, *The Life of Lord John Russell*, Londres : Longmans and Green, 1889, vol. II, pp. 19-23. Cité in M. S. PARTRIDGE, *op. cit.* p. 243.

³³ Lettre du Général Sir Robert Gardiner à Russell, 15 janvier 1848, Russell Papers, citée in H.R. WILLIAMS, *op. cit.* p. 51.

Palmerston étaient vraiment inquiets, des hommes comme Charles Wood, le chancelier de l'Échiquier, ou G.C. Lewis, alors figure montante de la politique, trouvaient le danger exagéré. Ils arguaient notamment du fait que ce qui était dit des vertus offensives des bateaux à vapeur pouvait l'être aussi de leurs vertus défensives. Mais un homme comme Clarendon (qui ne brillait pas toujours par sa clairvoyance politique - on le verra au sujet de l'Irlande), par exemple, répondait aux remarques de Lewis : « Quand on sait comme je le sais à quel point l'invasion de la Grande-Bretagne a occupé le gouvernement français au cours des trois ou quatre dernières années, je pense que c'est pure folie que de rester dans la situation de vulnérabilité qui est la nôtre - c'est une invitation à l'invasion. »³⁴

Le gouvernement envisagea donc de renforcer les défenses sur les côtes anglaises et discuta activement du projet de milice, mais dut finalement faire en partie marche arrière, face à l'opposition du Parlement. En effet, d'une part, les craintes de Wellington et de ceux qui le suivaient étaient purement spéculatives ; d'autre part, des dépenses militaires supplémentaires rencontraient l'opposition farouche des libre-échangistes. Richard Cobden luttait contre toutes les dépenses superflues de l'Etat, et les dépenses afférentes à la défense étaient celles qui lui paraissaient les plus détestables. Cobden était, avec John Bright, un des deux libéraux de Manchester qui avaient mené la lutte pour l'abolition des lois sur les grains qui avait abouti en 1846. Et Cobden était convaincu que le libre-échange rendrait les guerres futures impossibles, le commerce international rendant les peuples dépendants les uns des autres et les dissuadant ainsi de s'affronter. Aussi, dans cette perspective, les dépenses militaires, qui ne pouvaient se faire qu'avec l'argent des contribuables, étaient-elles à combattre. Cobden était d'autant plus contrarié que les Whigs avaient été pour l'essentiel favorables à l'abrogation des lois sur les grains, mais que leur libéralisme n'allait pas jusqu'à réfréner les dépenses militaires. Il écrivait ainsi au fondateur de la Ligue pour l'abolition des lois sur les grains (*Anti Corn Law League*) : « Je pensais que le libre-échange était le début d'une époque nouvelle, mais il est manifeste que nous avons abrogé les lois sur les grains de façon irréfléchie, sans savoir ce que nous faisons. L'*esprit* du libre-échange n'est pas encore en nous. »³⁵ Cobden publierait plus tard, en 1862, une brochure, *The Three Panics*, dans laquelle il devait analyser les occasions où la prétendue menace d'une invasion française avait entraîné une véritable peur, et avait permis de justifier une augmentation des dépenses militaires. En 1848, cette idée de Cobden rencontrait un certain écho dans des classes moyennes lasses de payer des impôts élevés, et cela contribua à pousser le gouvernement à revoir à la baisse ses projets de renforcement des défenses.

En effet, lors d'un discours sur l'état des finances, le 18 février 1848, Russell proposait une hausse de l'impôt sur le revenu, qui passerait alors de 7 pence par livre à un shilling par livre (passant ainsi de 3 à 5%). Cette hausse avait pour objet de réorganiser la milice et de modifier légèrement l'organisation de l'armée régulière,

³⁴ Lettre de Clarendon à Lewis, 3 janvier 1848, Clarendon Papers, C530, cité in *ibid.* p. 52. Aussi cité in Herbert WILLIAM, *Life and Letters of Clarendon*, London : Edward Arnold, 1913, vol. I, p. 287.

³⁵ Lettre de Richard Cobden à Henry Ashworth, 8 janvier 1848, in Cobden Papers, 43653, citée in H.R. WILLIAMS, *ibid.*, p. 53.

sans en augmenter les effectifs. Russell la présentait comme une nécessité « afin de maintenir en état nos établissements nationaux, je crois, d'une façon qui ne soit ni extravagante, ni immodérée mais qui corresponde aux défenses nécessaires et permanentes de notre pays »³⁶. Cette proposition de hausse rencontra une levée de boucliers au sein même du Parlement. Cobden, Joseph Hume, Bright intervinrent contre ; Disraeli la dénonça comme un « vote de guerre ». Cela montre qu'on n'accordait pas aux thèses de Wellington un crédit considérable. Cependant, les craintes d'invasion avaient un certain écho dans le public, et Greville, qui écrivit au *Times* pour réfuter Cobden, raconte qu'il reçut « d'innombrables compliments »³⁷. La discussion était toujours en cours quand survint l'abdication de Louis-Philippe. Cobden, qui était alors aux Communes, évoqua par la suite avec amusement la cocasserie de l'épisode, et la façon dont, dans l'immédiat, la révolution de Février devait trancher le problème de façon simple :

Le soir du 24 février 1848, tandis que la Chambre des communes siégeait, le murmure d'une conversation grandit à la porte, et se répandit dans la Chambre, et on observa - ce qui ne s'était jamais passé auparavant, ni ne s'est passé depuis, de l'expérience de l'auteur - une suspension de séance de quelques minutes, durant laquelle chaque député avait engagé avec son voisin une conversation privée et sérieuse. La nouvelle de l'abdication et de la fuite de Louis-Philippe était arrivée, ainsi que celle de la proclamation de la République. Le monarque et ses ministres, dont les projets ambitieux avaient fourni chez nous le prétexte à des préparatifs militaires dignes d'une période de guerre, et le prince galant, dont l'opuscule avait sonné à nos oreilles comme le tocsin, étaient maintenant en chemin vers l'Angleterre, pour y demander l'hospitalité.³⁸

Un compromis fut ainsi trouvé entre le pouvoir et les libre-échangistes. La révolution sur le continent allait désormais accaparer les esprits et être au coeur des préoccupations du pouvoir. De la milice et du renforcement des défenses nationales, il ne serait plus vraiment question, jusqu'au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, en décembre 1851. Cela devait faire écrire plus tard à un Disraeli, ironique, car il avait été hostile à la rupture de l'entente cordiale et au renforcement des défenses britanniques : « au milieu de la convulsion générale, avec, en Europe, quatre véritables batailles menées en huit semaines, et l'Adriatique et la Baltique toutes deux bloquées, le gouvernement découvrit que sans augmentation de l'impôt, notre armement était suffisamment fort, et nos moyens de défense adéquats³⁹. » On verra plus loin quelles furent les réactions des journaux, en particulier de la presse satirique, à la peur de janvier 1848.

Quelles avaient été, dans cette affaire, la part de réalité et la part de mythe ? La part de réalité était sans doute bien minime. S'il est vrai que les forces terrestres françaises étaient supérieures à celles de l'Angleterre, et que la marine française pouvait envisager de faire jeu égal avec celle de la Grande-Bretagne, un tel rapport

³⁶ 96. HC Deb. 3s. 18 fév. 1848, col. 923.

³⁷ Charles C. F. GREVILLE, *The Greville Memoirs, 1814-1860*, eds. G.L. STRACHEY ; R. FULFORD, Londres : Longmans, 1885, vol. III, p. 12.

³⁸ Richard COBDEN, *op. cit.*, pp. 12-13.

³⁹ Benjamin DISRAELI, *Lord George Bentinck, a Political Biography*, Londres : Longmans, 1881 (1852), p. 396.

des forces était sans doute loin de permettre une invasion. De plus, le gouvernement français avait bien d'autres soucis (l'opposition intérieure, en particulier), pour envisager l'invasion de la Grande-Bretagne. Même s'il n'y avait pas eu ces autres préoccupations, une telle campagne paraissait trop absurde pour que Guizot ou Louis-Philippe pussent sérieusement l'envisager. Tentant d'analyser l'origine des peurs de l'invasion, Cobden argumenta par la suite :

*La rancœur personnelle, les objectifs professionnels, les buts dynastiques, les intérêts partisans, et d'autres motifs ont pu jouer leur rôle. Mais les gouvernements successifs se sont rendus totalement responsables des peurs paniques d'invasion, en en faisant l'argument en faveur d'augmentations répétées de notre armement.*⁴⁰

Wellington affabulait-il pour autant ? Pas nécessairement. Il est sûr que Wellington et Gardiner, en invoquant le péril français, plaidaient pour leur corporation. Mais surtout, il faut garder à l'esprit la façon dont la période de la révolution et de l'Empire avait marqué ceux qui l'avaient vécue. Et si un homme comme Wellington, et dans son sillage, un Russell ou un Palmerston, étaient convaincus de l'éventualité d'une attaque française, cela tenait d'abord à un stéréotype - celui d'une France conquérante et belliqueuse - que trente années de paix entre les deux pays n'avaient pas suffi à faire disparaître (« la France, avec tant de choses à convoiter, et tant de choses à venger »⁴¹, disait Palmerston). Ce stéréotype n'en était pas moins intéressé, puisqu'il permettait de justifier, ou d'essayer de justifier, une hausse de l'impôt à des fins militaires.

Cette peur de décembre 1847 - janvier 1848 permet de comprendre l'état des relations entre les deux pays à la veille de la période qui nous intéresse directement. Du point de vue du rapport entre les pouvoirs, il est important de garder à l'esprit que le passé lointain tient autant, si ce n'est plus de place que le passé récent. Par exemple, Palmerston et Russell ont moins en mémoire l'entente cordiale qui a précédé l'affaire des Mariages espagnols, que les guerres napoléoniennes, et l'épreuve qu'elles représentèrent pour le royaume. Ces hommes sont imprégnés de l'histoire de la Révolution française ; les relations qu'ils entretiennent avec les autres puissances sont toujours marquées par l'héritage du Congrès de Vienne. Bref, l'embellie des dernières années n'a pas suffi à apaiser des craintes vieilles d'un demi-siècle, malgré le caractère profondément réaliste de la politique diplomatique britannique. Et l'affaire des Mariages espagnols a achevé de convaincre un Palmerston qu'on ne peut décidément pas faire confiance aux Français.

⁴⁰ Richard COBDEN, *op. cit.*, p. 143.

⁴¹ Mémoire de Palmerston à Russell, 10 avril 1847. G. P. GOOCH (ed.), *op. cit.*, vol. 1, p. 248.

Chapitre 2 : Les relations franco-britanniques à la veille de 1848 : les structures et les hommes

A) Les pouvoirs

Russell, Palmerston, Victoria et Albert : points d'accord et d'achoppement entre le pouvoir politique et la royauté

Palmerston et Victoria

En montant sur le trône, Victoria, âgée de dix-huit ans, se trouvait confrontée aux problèmes qui tenaient à la nature même de son pouvoir. Il lui fallait en effet jouer avec les différents fils d'un jeu politique dont elle se trouvait en marge, sans en être non plus totalement écartée. « La monarchie aurait pu être menacée si Victoria ne s'était pas montrée suffisamment sage pour être capable d'accepter de travailler dans le cadre des conditions nouvelles de la vie politique, même si cela allait contre la tradition », note Dorothy Marshall. Monarque constitutionnelle, Victoria devait suivre de près la politique de son gouvernement, en n'ayant que fort peu les moyens de la modifier. Dans les affaires étrangères, elle se devait de surcroît de représenter cette politique aux yeux des puissances extérieures, avec les souverains desquelles elle était en relations plus ou moins fréquentes. Dans toutes les autres cours d'Europe, le pouvoir de la Couronne était plus grand que celui de Victoria. Mais les limites de ce pouvoir, si elles étaient codifiées, reposaient en partie sur la nature des relations qu'elle entretiendrait avec ses ministères successifs. Où s'arrêtaient les pouvoirs du Cabinet ? Où commençait celui de la reine ? Pour les souverains étrangers, qui comptaient souvent sur la puissance de la Grande-Bretagne, et sur leurs relations avec Victoria pour lui faire jouer un rôle politique qu'elle ne pouvait ni ne voulait jouer, la réponse était imprécise, mouvante et donc peu intelligible. Monica Charlot a analysé la nature constitutionnelle du pouvoir royal en matière de politique extérieure :

En tout cas, il est clair qu'ils [Victoria et Albert] considéraient le contrôle des affaires extérieures comme faisant partie des attributions du souverain. Cette position était contraire au principe constitutionnel selon lequel le pouvoir gouvernemental est sous contrôle du seul Parlement. [...] Bref, la Couronne avait un pouvoir d'influence sur la politique étrangère gouvernementale, mais il lui fallait persuader pour être entendue.²

Dans ces relations, le rôle du secrétaire au *Foreign Office* était déterminant, en particulier quand Palmerston occupait ce poste.

¹ Dorothy MARSHALL, *The Life and Times of Victoria*, Londres : Weidenfeld & Nicolson, 1972, p. 84.

² Monica CHARLOT, *Victoria, le pouvoir partagé*, Paris : Flammarion, 1989, p. 343.

Les relations entre Palmerston et Victoria ont pris, au cours de la période qui nous intéresse, un tour très personnel, qui n'en était pas moins politique. S'arrêter un instant sur la nature exacte de ces rapports permet de mieux comprendre les forces agissantes de la politique extérieure britannique. Il semble à cet égard qu'il faille discerner deux périodes dans les relations qu'a entretenues Victoria avec son secrétaire au *Foreign Office*.

Quand elle accéda à la Couronne, en 1837, Palmerston était déjà en place depuis sept ans, et c'est lui qui fut « son initiateur dans [le] domaine [des affaires étrangères] »³. L'abondante correspondance entre Palmerston, qui avait alors 53 ans, et la jeune reine, témoigne de la nature de ces relations. Victoria interrogeait régulièrement son ministre au sujet des convenances de protocole à respecter, ainsi que sur différents problèmes de politique étrangère. Les usages constitutionnels voulaient que toute la correspondance officielle du souverain britannique reçût l'accord du ministère. Par ailleurs, celui-ci devait faire viser et approuver par le Premier ministre, puis par la reine, « toutes les instructions écrites du *Foreign Office* »⁴, avant leur envoi à l'étranger. Dans les faits, Palmerston prenait des libertés avec cette règle, notamment dans le cas de dépêches urgentes :

*Il avait pris l'habitude, sous Guillaume IV, de faire une copie des instructions et, s'il y avait urgence, de l'acheminer avant d'avoir reçu l'approbation du pouvoir royal. Dans le cas, très rare, où le roi émettait un avis défavorable, on envoyait un rectificatif. Quant aux dépêches diplomatiques qui arrivaient au ministère, Palmerston les voyait toujours préalablement à leur transmission au palais.*⁵

Dans les premières années de son règne, la reine se tenait très en réserve de la direction des affaires politiques. Elle était en harmonie avec le chef du gouvernement, Melbourne, et ne cherchait pas à remodeler à son avantage les limites que la Constitution imposait à son rôle politique :

Même quand Léopold essaya d'utiliser son influence sur elle et l'affection qu'elle avait pour lui au profit de la Belgique lors du conflit qui opposa cette dernière à la Hollande, la reine passa rapidement la partie politique de la lettre à Melbourne et fit savoir à son oncle que leurs relations avaient plus de chances de rester aussi bonnes s'il n'escomptait pas de sa nièce qu'elle s'impliquât dans ses propres difficultés politiques !⁶

Palmerston continuait à accorder au point de vue de Victoria sur la politique étrangère à peu près aussi peu d'importance qu'à celui de Guillaume IV auparavant. Une note adressée en 1838 à son sous-secrétaire témoigne un peu de la nature de ces relations : « La semaine prochaine, moins vous en enverrez à la reine, en plus de ce qu'il lui faut voir, mieux ce sera, car son temps sera très pris par Ascot⁷. »

³ *Ibid*, p 339.

⁴ *Ibid*, p. 340.

⁵ *Ibid*, p. 340

⁶ Dorothy MARSHALL, *op. cit.*, p. 98.

⁷ Cité in C. K. WEBSTER, « Lord Palmerston at Work, 1830-1841 », pp. 61-81 in Alfred COVILLE and Harold TEMPERLEY, *Studies in Anglo-French History*, Cambridge University Press, 1935, p. 71.

Les relations entre Palmerston et Victoria devaient rester chaleureuses jusqu'au mariage de la reine, en février 1840. Palmerston avait été directement impliqué dans les préparatifs du mariage lui-même. Par la suite, Victoria avait dans un premier temps souhaité tenir Albert à l'écart des affaires de l'Etat : « Elle le considérait comme son compagnon privé, et semblait ne pas souhaiter l'autoriser à se forger des opinions politiques qui auraient pu provoquer des différends entre eux⁸. » Mais très vite, Albert allait s'intéresser de plus près aux problèmes politiques du royaume. Dès lors, « les relations avec Palmerston connaissent un changement subtil, mais significatif. Les notes de la reine à son ministre des Affaires étrangères, sans cesser d'être conciliantes, prennent un tour plus autoritaire. Il faut y voir, bien entendu, l'influence du Prince Albert et, derrière lui, du baron Stockmar »⁹.

Le baron Stockmar avait participé à l'éducation du prince Albert, sur lequel il exerçait une influence considérable. De fait, Stockmar allait faire valoir ses vues par l'intermédiaire du prince consort. Or la conception de la monarchie qu'avait le baron n'était pas celle qui prévalait en Grande-Bretagne :

Sa conception de la monarchie réservait au souverain le pouvoir politique et la position d'un premier ministre permanent, au-dessus des partis, mais souscrivant à des principes généraux, auxquels il fallait persuader les représentants élus du peuple de se conformer. Pour ce qui était des affaires étrangères il était obsédé par la nécessité de regrouper les Etats allemands hétérogènes dans une nation dirigée par la Prusse. Il était aussi convaincu de la nécessité de relations étroites entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne pour maintenir un équilibre des forces en Europe.¹⁰

Au cours des trois premières années de son règne, la reine avait montré un intérêt limité pour les affaires étrangères qu'elle connaissait mal. Le plus souvent, elle s'était contentée de donner son approbation à des décisions prises par Palmerston. Lors de la crise qui survint au Moyen-Orient à partir de septembre 1840, il en alla différemment. Sans entrer dans les détails, on dira que cette crise concernait l'opposition entre Mehemet Ali, le Pacha d'Egypte et son suzerain, le Sultan de Turquie. Palmerston soutenait ce dernier, car il voyait l'intégrité de l'Empire turc comme un frein, tant à l'expansionnisme de la Russie vers la Méditerranée, qu'aux visées françaises sur l'Egypte. Dans cette affaire, la Grande-Bretagne réussit à entraîner l'Autriche, et grâce à l'envoi d'une flotte sur place, à défaire Mehemet Ali et à contrecarrer ainsi les agissements français. Il s'ensuivit une crise franco-britannique, une vague d'anglophobie en France, et la chute du gouvernement Thiers. Pour la première fois, la reine était critique de l'attitude de Palmerston, lui reprochant pour l'essentiel de ne pas assez ménager la Cour de France. Elle correspondait avec Louis-Philippe, et écrivait à Palmerston qu'elle était « ardemment désireuse de soutenir le Roi des Français et le gouvernement actuel »¹¹. Le ton de ses courriers à Palmerston restait très conciliant, mais l'argumentation

⁸ Brian CONNELL, *Regina vs Palmerston, 1837-1865, the Correspondence between Queen Victoria and her Foreign and Prime Minister*, Londres : Evan Brothers Limited, 1962, p. 21.

⁹ Monica CHARLOT, *op. cit.*, p. 340

¹⁰ Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 22.

¹¹ Lettre de Victoria à Palmerston du 9 novembre 1840, Broadlands Papers [ci-dessous : B. P.]. Cité in in Brian CONNELL, *op. cit.* p. 25.

critique, l'énumération de points de nuances sinon de différends, marquaient un changement manifeste dans la nature de leurs relations. Sans rien changer au fond de sa politique, le secrétaire au *Foreign Office* répondait poliment et point par point à chacune des objections ou remarques soulevées.

Cette indépendance nouvelle devait se retrouver aussi sur des questions de personnes. Par exemple, lorsque Victoria demanda la promotion d'un certain Kuper au sein du service diplomatique, Palmerston refusa, arguant du fait que Kuper, quoique probablement né en Angleterre, n'était pas de nationalité britannique et qu'« il était souhaitable, pour de nombreuses raisons, que tous les agents diplomatiques de votre Majesté fussent totalement et sans aucun doute des sujets britanniques, par la naissance et par le sang »¹².

Dans les cinq années qui suivent, de 1841 à 1846, les Tories de Peel furent au pouvoir, et Palmerston dans l'opposition. Au cours de cette période, la reine et Albert gagnèrent en expérience et en connaissance politiques. Albert joua un rôle croissant, dans une période où Victoria donnait naissance à quatre enfants.

*Bientôt, le Prince lut tous les papiers officiels [...] le Prince, avec l'aide de Stockmar, devint [le] conseiller politique privé et le secrétaire [de la reine]. Il était rapide, curieux et infatigable. Il engagea une correspondance directe avec les ministres, écrivait de sa propre main un résumé de chaque entrevue d'ordre politique pour les archives royales, et rédigeait d'innombrables mémorandums, soit pour des fichiers, soit pour être distribués et consultés, ou encore pour servir de base aux lettres officielles de la reine et, avec le temps, il se mit à rédiger lui-même nombre des lettres de la reine.*¹³

Pendant ces années-là, la politique extérieure britannique était moins agressive et moins belliqueuse qu'elle ne l'avait été quand Palmerston était en fonction. Aux yeux de Palmerston, Peel, et Aberdeen, le nouveau secrétaire au *Foreign Office*, abandonnaient les positions que lui-même avait conquises sur la scène internationale. En particulier, il critiqua vivement le rapprochement avec les Etats-Unis, et eut les plus grandes réserves quant à l'entente cordiale avec la France - deux aspects de la politique extérieure britannique chers à une Couronne qui avait donc toutes les raisons de redouter le retour de Palmerston aux affaires. Albert et Victoria avaient les meilleures relations avec les chefs tory, notamment le prince consort avec Peel et la reine avec Aberdeen. Mais la division des Tories, suite à l'abrogation des lois sur les grains, provoqua leur chute, et, faute d'autre candidat de valeur au poste de secrétaire au *Foreign Office*, celui-ci revint à Palmerston¹⁴, au grand dam de Victoria et d'Albert.

La situation que Palmerston retrouvait était différente de celle qu'il avait laissée. Sur la scène internationale, l'entente cordiale avait été mise en oeuvre. Quant aux relations avec la Cour, leur nature avait bien changé au cours des cinq années précédentes : Victoria et surtout Albert exerçaient maintenant un contrôle bien plus

¹² Lettre de Palmerston à Victoria, 4 février 1841, R. A. A 10. Cité in Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 29.

¹³ Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 32.

¹⁴ On verra plus loin les conditions exactes du retour de Palmerston aux affaires (chapitre 2 A-1°-b).

directif sur la politique extérieure du royaume. Dans l'affaire des Mariages espagnols, Victoria fut beaucoup plus choquée par la rouerie de la famille royale française que par les maladroites de Palmerston. Mais elle faisait part de sa défiance à l'égard des intrigues de Palmerston *via* Bulwer, l'ambassadeur britannique à Madrid. Par exemple, quand Palmerston informa Victoria qu'il avait autorisé Bulwer à utiliser des fonds secrets pour inciter les journaux espagnols à écrire contre le mariage avec Montpensier, la reine répondit : « En ce qui concerne l'utilisation de fonds, nul doute que Lord Palmerston et M. Bulwer soient les mieux placés pour savoir quelles armes peuvent être utilisées dans un pays comme l'Espagne ; mais la reine regretterait beaucoup de se trouver impliquée ou au fait d'arrangements en sous-main qui, dans n'importe quel autre pays, ne seraient pas exempts de tout reproche.¹⁵ » De façon plus générale, la reine tenait rigueur à Bulwer de son soutien au parti libéral espagnol, et à travers cette affaire, à Palmerston de son aide et de ses encouragements aux différents mouvements démocratiques qui luttaient de par l'Europe contre des monarchies auxquelles la Cour d'Angleterre était le plus souvent liée :

La reine renvoie à Lord Palmerston la lettre de M. Bulwer, dont elle ne peut dire qu'elle l'approuve, car la notion d'un parti anglais, et l'idée d'encourager les mouvements révolutionnaires, sont fort peu judicieuses. [...dans sa réponse à Bulwer, Lord Palmerston] ne saurait être trop ferme en lui interdisant d'encourager tout mouvement révolutionnaire,- ou la formation de tout parti qui ne serait pas purement espagnol et national.¹⁶

Dans un premier temps, Victoria avait pu croire que Palmerston resterait peu de temps au *Foreign Office* : il suscitait de nombreuses critiques au sein même des chefs whig, et ses agissements ne pouvaient manquer d'accroître l'isolement de la Grande Bretagne sur la scène diplomatique internationale. Elle pensait même que le ministère Russell ne durerait pas. Mais à l'issue des élections de 1847, Russell avait la majorité absolue¹⁷. Palmerston restait en place, et les frictions entre lui et la Couronne devaient se retrouver dans les affaires du Portugal, d'Italie, de Grèce. De même, Victoria rappelait périodiquement à l'ordre son ministre sur le peu de cas qu'il faisait de la procédure habituelle d'envoi de dépêches (les lui soumettre avant de les expédier) :

La reine a demandé plusieurs fois à Lord Palmerston, par l'intermédiaire de Lord John Russell et personnellement, de veiller à ce que les courriers à nos ministres à l'étranger ne soient pas expédiés avant d'avoir été soumis à la reine ; malgré tout, cela se fait encore, par exemple aujourd'hui pour ce qui est des courriers à Lisbonne. La reine réitère donc son souhait de voir Lord Palmerston empêcher que cette pratique se renouvelle.¹⁸

Ni Palmerston, ni le couple royal n'outrepassaient leurs prérogatives constitutionnelles, mais Victoria faisait souvent appel à Russell pour qu'il contrôle mieux son ministre. Victoria et Albert en étaient venus à considérer que les affaires étrangères étaient un domaine à part de la politique britannique, une sorte de

¹⁵ Lettre du 7 novembre 1846, B.P. Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 43.

¹⁶ Lettre du 10 novembre 1846, B.P. Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 44.

¹⁷ Cf. ci-dessous des précisions sur la situation politique d'alors.

¹⁸ Lettre du 17 avril 1847, B.P. Brian CONNELL, *op. cit.*, p. 56

domaine réservé ; et de ce point de vue, Palmerston, bien peu accommodant, était devenu leur bête noire. Pour lui, vieux renard de la diplomatie qui avait soixante ans passés, l'immixtion des jeunes époux royaux, relativement peu compétents dans ce qu'il considérait être son pré carré, devait avoir quelque chose de fort irritant. Ces frictions ne recouvraient pas que des questions de protocole, mais aussi des questions politiques : Victoria et Albert étaient agacés par le soutien que la diplomatie britannique apportait aux mouvements démocratiques aux quatre coins de l'Europe. Et la période de crise de la révolution de 1848 ne devait pas manquer de creuser encore un peu le fossé qui séparait la Cour du *Foreign Office*.

Russell et Palmerston

Palmerston avait huit ans de plus que Russell, et surtout beaucoup plus d'expérience : en 1830, quand Russell était devenu Trésorier-Payeur de l'Echiquier (*Paymaster General*), Palmerston avait déjà passé vingt ans comme Secrétaire à la guerre. Aussi celui-ci fut-il déçu quand, en 1834, Melbourne choisit Russell pour diriger la représentation gouvernementale aux Communes. Et Palmerston « ne fut jamais vraiment 'avec' Russell »¹⁹.

Aux yeux mêmes des Whigs, Palmerston n'était pas du sérail. N'appartenant à aucune des grandes familles whig (les Grey, les Russell, les Eliot...), Palmerston avait de plus été tory pendant longtemps. Enfin, sa politique étrangère pendant sa période au *Foreign Office*, de 1830 à 1841, et les critiques qu'il adressa à Aberdeen dans les années qui suivirent, lui valaient de sérieuses oppositions au sein des dirigeants du parti whig.

La nomination de Palmerston dans le Cabinet Russell n'avait pas fait l'unanimité. Lors de la première démission de Peel en décembre 1845, à la suite des remous causés par la remise en cause des lois sur les grains, la reine demanda à Russell de former un gouvernement. La faction whig groupée autour de Lord Grey refusait Palmerston aux Affaires étrangères (Victoria elle-même avait exprimé une semblable réticence à Russell). On envisagea alors de lui proposer le *Colonial Office* et le *leadership* de la majorité à la Chambre des lords, plutôt que les Affaires étrangères. Mais Palmerston ne voulait pas en entendre parler, et refusait tout autre poste. Il considérait notamment que cela aurait équivalu à donner raison à ses critiques. La reine se fit à l'idée du retour de Palmerston, mais pas la faction autour de Grey ; et, après deux semaines de négociations, Russell dut donc annoncer à Victoria qu'il ne pouvait former de gouvernement. Il invoqua différentes raisons : les difficultés de la situation politique, à la suite des divisions que suscitait le projet d'abrogation des lois sur les grains, des soucis familiaux etc. Mais à Londres comme à Paris, il était clair que Palmerston était la pomme de discorde qui avait empêché la formation d'un ministère Russell. Grey passa pour le responsable de l'échec, et l'image de Palmerston en fut plutôt améliorée ; Russell déclara que celui-ci était « la personne du Royaume-Uni la plus à même »²⁰ de diriger sa politique étrangère. Et Victoria elle-même, rendue furieuse par le fait que Grey avait refusé une nomination à laquelle elle-même avait donné son accord, parla en bien de Palmerston, et se

¹⁹ John PREST, *op. cit.*, p. 225.

²⁰ Herbert F. BELL, *op. cit.*, vol. I, p. 358.

déclara convaincue qu'il aurait accompli les tâches d'un secrétaire au *Foreign Office*, avec « compétence et fidélité »²¹.

Pour préparer son retour aux affaires, Palmerston mit à profit, à Pâques 1846, un voyage à Paris prévu de longue date. Il y rencontra les principaux dirigeants politiques, y dîna à la table de Louis-Philippe, et « alla proclamer de toutes parts son dévouement à l'entente, et fit preuve d'une cordialité débordante même envers ceux qui ne faisaient pas secret de leur hostilité à son égard »²².

Peel n'avait eu qu'un sursis, et fin juin 1846, il laissait la place à Russell, qui put, cette fois, faire accepter Palmerston. Le Cabinet formé par Russell en 1846 était très marqué par l'héritage de la période Melbourne, puisque treize des seize membres du nouveau Cabinet avaient déjà servi sous celui-ci. C'était un gouvernement totalement whig, après que trois ministres de Peel à qui Russell avait proposé de rester en fonctions eurent refusé, et après que Russell lui-même eut renoncé à proposer un poste à Cobden. Russell avait commencé à gouverner en n'ayant qu'une majorité relative dans chacune des deux chambres, sans dissoudre les Communes. Mais cela s'était révélé fort difficile, et il avait été contraint de procéder à des élections un an plus tard, à l'été 1847, se retrouvant alors avec une réelle majorité : les Whigs comptaient 324 députés, les « protectionnistes » (ceux qui s'opposaient à l'abrogation des lois sur les grains) 199, et les partisans de Peel 117. D'emblée, Palmerston s'était donc retrouvé à nouveau secrétaire au *Foreign Office*, et, s'il n'était pas second dans l'ordre protocolaire (c'était Lansdowne, le *Lord President of the Council*, qui occupait cette position), il l'était dans la réalité de l'exercice du pouvoir. Dans les faits, sa forte personnalité, son indépendance, son expérience du métier faisaient que non content d'orchestrer la politique étrangère du gouvernement, il en était aussi, à bien des égards, le principal inspirateur. Les relations entre Palmerston et Russell restèrent cordiales jusqu'à l'affaire qui conduisit Palmerston à la démission, en décembre 1851 (son approbation du coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte). Mais cette cordialité n'était possible que dans la mesure où Russell laissait la bride sur le cou à son secrétaire au *Foreign Office*. Palmerston faisait un large usage de la correspondance privée avec les diplomates britanniques en poste, et ces échanges échappaient au contrôle de Russell. Celui-ci devait d'ailleurs aussi compter avec la Couronne, qui le prenait parfois à partie au sujet de son bouillonnant ministre des Affaires étrangères.

B) La diplomatie en 1848

Les règles

Au milieu du XIX^e siècle, la diplomatie européenne, ses règles, ses méthodes, et le type d'hommes qui la mettaient en oeuvre, connaissaient une transition entre le vieux système, hérité de l'Ancien Régime et en vigueur jusqu'aux guerres napoléoniennes, et les nouveaux usages qui s'imposeraient au cours du siècle. Les tendances qui modifiaient profondément la vie européenne (l'explosion

²¹ *Ibid.*, vol. I, p. 358.

²² *Ibid.*, vol. I, p. 366.

démographique, l'émergence des sociétés industrielles, l'accession de la bourgeoisie au pouvoir politique, la démocratisation des institutions politiques, le nationalisme, la montée des idéologies, le développement de l'individualisme, etc.) commençaient à affecter la vie diplomatique.

La diplomatie « ancienne » reposait sur deux traditions, la tradition italienne et la tradition française. Le système italien insistait sur la forme et la tenue de procès-verbaux. Les intérêts nationaux à court terme l'emportaient sur le bien-être international ou les considérations morales. La tromperie était un élément maître de cette forme de diplomatie. Le système français était bâti sur les principes italiens, mais en avait modifié la pratique ; ces changements avaient été développés par Richelieu et codifiés par François de Callières²³ : il fallait inspirer confiance à son interlocuteur, en étant de bonne foi ; ce système impliquait un corps de diplomates de métier, travaillant avec des instructions soigneusement préparées. Jusqu'au XVII^e siècle, le système italien avait prédominé ; aux XVIII^e et XIX^e siècles, le système français fut de rigueur.

Au début du XIX^e siècle, l'ancienne diplomatie reposait sur cinq idées maîtresses, qu'a analysées, entre autres, Harold Nicolson²⁴. Tout d'abord, l'Europe était considérée comme le continent le plus important. Une guerre ne pouvait pas devenir un conflit majeur si aucune des cinq grandes puissances européennes n'était impliquée. C'était donc dans les chancelleries d'Europe seulement que la question de la paix générale ou de la guerre pouvait être tranchée. En second lieu, les Etats se répartissaient entre grandes et petites puissances, en fonction de leurs intérêts, de leurs responsabilités, et surtout de leur assise financière et de leur puissance de feu. Les intérêts, les opinions des petits Etats ne pouvaient affecter une politique à laquelle souscrivait le « concert des nations » européennes. Cette notion impliquait un troisième principe : les grandes puissances avaient collectivement la responsabilité de réguler les relations entre les petits Etats, et de préserver la paix entre eux. La quatrième caractéristique de ce système était que les relations internationales devaient être conduites par un corps de diplomates professionnels, sur un modèle plus ou moins identique dans chacun des Etats européens. Les diplomates représentant leurs gouvernements dans des capitales étrangères avaient une éducation, une expérience, un but similaires. Ils aspiraient au même monde. Ils tendaient à développer une certaine identité de corps indépendante de leur identité nationale. Ils se connaissaient souvent depuis des années, avaient servi dans les mêmes villes, et croyaient tous que le but de la diplomatie était la préservation de la paix, quoi que puissent en penser leurs gouvernements respectifs. Le cinquième trait de la diplomatie selon l'ancien système était que les négociations se menaient de manière discrète et permanente, plutôt que par épisodes. Un ambassadeur rencontrait régulièrement le ministre des Affaires étrangères du pays où il était en poste. Comme elles étaient régulières, ces entrevues n'attiraient pas l'attention ; comme

²³ François de CALLIERES, *De la manière de négocier avec les souverains*, 1716. Cet ouvrage fut considéré comme un manuel par les diplomates du XVIII^e siècle.

²⁴ Voir notamment : Harold NICOLSON, *The Evolution of Diplomatic Method*, Londres : Constable, 1954, pp. 73-76.

elles étaient privées et confidentielles, elles ne devaient pas susciter d'attentes ou d'espoirs publics dans le cours des négociations.

Au cours du XIX^e siècle, l'essentiel de ces règles allait continuer à prévaloir ; cependant, à la fin des années 1840, certains changements majeurs, qui devaient conduire à l'avènement de la diplomatie contemporaine, s'étaient amorcés. Une transformation était, observe Paul W. Schroeder²⁵, le fait que pour la première fois la guerre était vue par les grandes nations comme inefficace et contre-productive. Et Schroeder oppose ainsi au XVIII^e conflictuel et belliqueux un XIX^e fondé sur la concertation et l'équilibre ; à l'appui de cette thèse il invoque le déclin spectaculaire de l'importance, l'étendue, la durée et la violence des guerres au XIX^e comparé au XVIII^e. Pour la période qui va de la fin des guerres napoléoniennes à 1848, ce constat vaut. Il ne tient pas à une évolution de la morale, mais surtout à l'importance croissante du commerce dans les affaires internationales. Ainsi, l'Etat britannique est-il souvent pacifiste, comme on l'a vu, car c'est l'intérêt bien compris de la bourgeoisie anglaise, conquérante et plus avancée que ses concurrentes française ou allemande²⁶.

Le monde hors de l'Europe était déjà vu comme un terrain fertile pour l'intervention des nations européennes, mais la réciproque n'était pas vraie. L'aristocratie continuait de composer une grande part des corps diplomatiques français et anglais ; en fait la diplomatie était l'un des derniers bastions de l'aristocratie au sein de la haute fonction publique à travers le continent. Comme c'étaient toujours des monarques qui étaient les chefs des Etats, il semblait juste que leurs représentants diplomatiques fussent issus de la noblesse. Mais comme le centre réel de la machine diplomatique s'était transféré des cours aux gouvernements, l'aristocratie commençait à perdre sa prépondérance et sa maîtrise de la diplomatie. L'approche traditionnelle des méthodes de négociation était elle-même modifiée par l'importance croissante du rôle de l'opinion publique. Palmerston devait faire un usage de cette nouvelle donnée avec un savoir-faire inégalé en son temps. Canning, le premier, avait vu le levier considérable que pouvait représenter l'opinion publique. De façon fort novatrice, Palmerston devait comprendre et dire que « les opinions sont plus fortes que les armées. Les opinions, si elles sont fondées sur la vérité et la justice, finiront par l'emporter sur les baïonnettes de l'infanterie, le feu de l'artillerie et les charges de la cavalerie »²⁷. Il publiait sa correspondance diplomatique bien plus largement qu'aucun autre avant lui, Canning y compris. Les dépêches publiées avaient été soigneusement révisées : certains paragraphes, ou des membres de phrase étaient délibérément omis, de façon à insister à l'inverse sur tel ou tel autre passage que Palmerston souhaitait stigmatiser ou mettre en valeur. Palmerston savait aussi utiliser la presse. L'*Observer*, le *Courrier*, le *Morning*

²⁵ Paul W. SCHROEDER, *The Transformation of European Politics, 1763-1848*, Oxford : Clarendon Press, 1996 (1994), p. v.

²⁶ Ce qui fait dire à Schroeder que les Etats, faits pour la guerre aux XVI^e et XVII^e siècles, sont de plus en plus faits pour le commerce au XIX^e : « in the nineteenth century [there was] a slow shift in the very foundations, purpose, and functions of states, from their being made by and for war in the sixteenth and eighteenth centuries, to their being made by and for trade. » *Ibid.*, p. 774.

²⁷ Cité in Harold NICOLSON, *Diplomacy*, Londres : Oxford University Press, 1969, p. 37.

Chronicle et le *Globe* étaient les journaux auxquels le *Foreign Office* transmettait en général les informations choisies qu'il souhaitait voir diffuser largement.

Enfin, il y avait les autres forces avec lesquelles Palmerston devait compter. On a vu la nature de ses relations avec Victoria et avec Russell ; un autre pouvoir était celui du Parlement. Celui-ci s'intéressait beaucoup aux affaires étrangères, et les débats sur le sujet étaient animés et fréquents. Cependant, l'influence de Westminster sur la politique étrangère n'était en général pas directe, mais était plutôt liée à la situation politique : les gouvernements faibles avaient en général une marge de manoeuvre moindre dans la conduite de leur politique étrangère que les gouvernements forts.

Le *Foreign Office* sous Palmerston

Le fonctionnement des bureaux à Londres

En 1848, le *Foreign Office* se trouvait encore dans Downing Street (ce fut le cas de 1793 à 1861). C'est d'ailleurs là que se tenaient les réunions du Cabinet, facilitant ainsi la lecture imprévue d'une dépêche diplomatique, rendue nécessaire par la discussion. L'évolution de la constitution britannique accroissait l'indépendance du *Foreign Office* vis-à-vis de la Cour²⁸, et le rôle du Premier ministre. Comme on l'a vu, Palmerston en fit un organe placé sous son unique contrôle. Il eut une influence considérable sur son ministère, et le transforma en un outil qui le servait admirablement²⁹. Palmerston était à la tête d'une grosse machine administrative d'une quarantaine de personnes, qui traitaient un flux permanent de dépêches, dont le nombre annuel atteignait les 30 000, soit presque le triple du volume de 1830. Palmerston dirigeait le *Foreign Office* d'une main de fer, travaillait sans relâche, et en attendait tout autant de son personnel, dont les longues journées de travail en semaine étaient parfois prolongées le dimanche après la messe. Palmerston rédigeait le premier jet de toutes les dépêches importantes, et utilisait ses subordonnés comme une ressource administrative plus que comme une aide à la décision. L'intégralité de ce personnel, des deux assistants aux employés (souvent de jeunes garçons âgés de 16 ou 17 ans quand ils étaient recrutés), en passant par les deux sous-secrétaires d'Etat, le secrétaire privé, le rédacteur de notes de synthèse (*precis writer*), étaient choisis par le secrétaire au *Foreign Office* lui-même, sans que des qualifications ou des diplômes particuliers soient requis. Au personnel de Downing Street s'ajoutait le service diplomatique, qui agissait comme un canal officiel de communication et de collecte de l'information, et comme le représentant des intérêts britanniques à l'étranger. En son sein, toute une hiérarchie existait entre les différents représentants, dont la carrière et l'avancement étaient gouvernés par une combinaison variable de trois critères : « le mérite, l'ancienneté et la faveur »³⁰.

²⁸ Cf. ci-dessus, sur les relations entre Palmerston et Victoria.

²⁹ John Kenneth DERDEN, *The British Embassy in Paris in 1848*. PhD dissertation, University of Georgia, 1981, p. 34

³⁰ S.T. BINDOFF, « The Unreformed Diplomatic Service, 1812-1860 », pp. 143-72 in *Transactions of the Royal Historical Society*, 4th series, vol XVIII, 1935, p. 160.

Les communications

Les messages entre le *Foreign Office* et ses différents représentants à l'étranger étaient acheminés par différents moyens. Le télégraphe, qui commençait à être utilisé par la presse et par certains services gouvernementaux (le *Home Office*, notamment), ne l'était pas encore par la diplomatie. Des communications étaient parfois transmises oralement, mais la norme était le message écrit. Le gros des dépêches était envoyé par la poste comme « courrier spécial » (*special mail*). Un service spécial de messagerie pouvait aussi être mis en oeuvre. Les messagers portaient un badge spécial, avec pour emblème un lévrier gris, et jouissaient d'un certain degré d'immunité, qui n'était cependant pas toujours reconnu à l'étranger³¹. Le problème de ce service était qu'il attirait l'attention. Les autres méthodes utilisées pour transmettre des informations, des instructions, ou des fonds, comprenaient l'envoi d'un membre de la famille du diplomate, d'un attaché, ou d'un domestique. Par exemple, quand, début mars 1848, Palmerston fit parvenir 400 souverains supplémentaires à Normanby, 100 furent transportés par le domestique d'un certain M. Clarke, nommé Cornelli, et deux autres versements furent apportés par des messagers de la reine.

Par ailleurs, Palmerston entretenait une volumineuse correspondance privée avec les diplomates britanniques en poste à l'étranger, en plus des communications officielles du *Foreign Office*. Ce courrier privé échappait aux éventuelles fuites, au risque d'une publication ultérieure, et au contrôle du Premier ministre et de la Cour, ce qui en faisait le principal intérêt. Il y avait donc un large éventail de canaux de communication. Mais cela ne garantissait pas que les dépêches fussent reçues intactes, avec toute la confidentialité requise ni rapidement. L'usage du chiffre pour protéger certains messages était limité pour plusieurs raisons : le coût, la crainte que l'utilisation répétée de codes de chiffrage ne les compromette, et le fait que le chiffrage ralentissait et compliquait les communications.

La révolution de 1848 devait de surcroît perturber les communications entre le *Foreign Office* et son représentant à Paris. Pour garantir la sécurité des communications, le gouvernement français devait mettre à la disposition de Normanby des hommes d'escorte pour accompagner les agents britanniques de Paris à Calais, et de Calais à Paris.

Palmerston avait donc fait du *Foreign Office* une machine qui lui était entièrement dévouée, qu'il gérait comme « une affaire privée »³². Au sein du Cabinet, Palmerston était une force formidable, il était réellement l'auteur autant que l'interprète de la politique étrangère britannique. Celui qu'on surnommait « Pam » avait acquis une popularité réelle dans l'opinion publique, qui lui permettait de se soustraire au contrôle du gouvernement et de la Cour, ou de s'y soumettre, selon son bon vouloir. Les divulgations à la presse, l'usage de la correspondance privée, et l'envoi continu de dépêches étaient pour lui autant de moyens d'asseoir son autorité exclusive sur les Affaires étrangères, sur lesquelles il estimait n'avoir rien à apprendre de qui que ce soit. Certes, à terme (en 1851), il devrait quitter le *Foreign*

³¹ John Kenneth DERDEN, *op. cit.* p. 33.

³² Cité in Bennett DAPHNE, *King Without a Crown*, Philadelphia : J.P. Lippincott, 1977, p. 138.

Office sous la pression de Victoria, mais ce serait pour revenir au pouvoir quelques semaines plus tard, plus fort encore, comme Premier ministre.

C) Fonctionnement du lien Paris - Londres en 1848

Le canal diplomatique

Des trois postes majeurs du corps diplomatique britannique (Paris, Vienne, Berlin), les seuls où le représentant du Royaume-Uni avait le rang d'ambassadeur, Paris était le plus important. Cette importance tenait au statut de la France en Europe, à sa puissance politique et militaire, ainsi qu'à l'héritage des périodes révolutionnaire et napoléonienne, dont elle gardait l'image d'une puissance potentiellement révolutionnaire et expansionniste³³. De plus, parmi les grandes puissances européennes, la France était la plus proche voisine de l'Angleterre. Les événements de 1848 devaient encore accroître l'importance de Paris au sein du dispositif diplomatique britannique en Europe. Enfin, les incertitudes, les évolutions rapides, les situations mouvantes d'une période révolutionnaire, étaient propices au développement d'une diplomatie reposant plus qu'à l'habitude sur des relations personnelles entre individus (on verra la nature des relations entre Normanby et Lamartine). C'est dire toute l'importance qu'avait en l'occurrence Normanby, dont le rôle a été analysé en détail, et sans doute un peu surestimé, par John Kenneth Derden³⁴.

Constantine Henry Phipps, premier marquis de Normanby, était issu d'une famille où le service de l'Etat était chose ancienne. Né en 1797, éduqué à Harrow et à Trinity College, à Cambridge, il avait commencé sa carrière comme représentant de Scarborough aux Communes (1818), où il siégeait avec les Whigs. Il avait ensuite démissionné, et avait voyagé en France et en Italie, en particulier à Florence, où il avait entamé une certaine activité littéraire, publiant des romans et des saynètes. Après son retour en Angleterre (1822), il avait entre autres servi comme Gouverneur de la Jamaïque (1832), comme Lord du Sceau privé de Melbourne (1834), comme *Lord Lieutenant* en Irlande (1835), comme Secrétaire à la guerre et aux colonies (1838), et comme *Home Secretary* (1839-1841). Dans ces différentes fonctions, il ne semble pas avoir fait montre de grands talents d'administrateur. En revanche, il était lié à la Cour, notamment par l'intermédiaire de son frère et de sa femme, amie de Victoria, et cela devait contribuer à sa nomination comme ambassadeur à Paris en juillet 1846.

Normanby avait présenté ses lettres de créances à Paris le 24 août 1846, c'est-à-dire peu avant la crise des Mariages espagnols. Normanby n'avait pas d'expérience directe de la fonction diplomatique ; son affectation à un poste de l'importance de Paris peut paraître surprenante aujourd'hui, mais ne l'était guère à l'époque, car l'amateurisme n'avait pas encore tout à fait disparu de la diplomatie. De plus, Normanby avait de bonnes raisons d'obtenir un tel poste. Non seulement il était aristocrate, avait noué des liens familiaux avec la Cour, mais il avait une expérience

³³ Cf. chapitre I.

³⁴ John Kenneth DERDEN, *op. cit.*